

BULLETIN

JANVIER 2007 • N° 46

Le ministre des PME,
Renaud Dutreil,
au 42^e Congrès de l'Unep



39^{es} Olympiades
des métiers : c'est parti



Zoom sur... les toitures
végétalisées



Non-affiliation des entreprises du paysage
aux caisses de congés payés du BTP

Accord historique pour le paysage



S O M M A I R E



ACTUALITÉ

- **Non-affiliation des entreprises du paysage aux caisses de congés payés du BTP**
L'Unep conclut un accord historique pour le paysage 2
- **Le site Internet de l'Unep fonctionne à plein régime**
La barre des 6 000 connexions par mois franchie 4
- **Ils ont été honorés en 2006**
Des entrepreneurs du paysage exemplaires récompensés 5
- **Rencontre avec Jean-Pierre Berlioz**
«Se substituer à la solitude ou la défaillance momentanée de l'entrepreneur» 6

VIE DES RÉGIONS

- **Île-de-France/Oise**
Lancement de la charte qualité du contrat d'apprentissage dans les métiers du vivant 14
- **Centre/Limousin**
... à la foire de Limoges 15
... au Salon de la rose d'Orléans 15
... et en visite à Cheverny 15
- **Bretagne**
Un premier trimestre 2007 sur les chapeaux de roue 16
- **Normandie**
Voyage d'étude en Alsace 16
Assemblée générale régionale 16
Une année de formation clôturée en beauté 17
- **Nord/Picardie**
Promouvoir le métier et l'apprentissage 17
- **Nord-Est**
Certification de services pour des entreprises de la région 18
Réunion départementale dans la Meuse 18
- **Bourgogne/Franche-Comté**
Présence accrue auprès des institutionnels 18

DOSSIER

- **42^e Congrès de l'Unep**
Plus de 400 professionnels du paysage réunis pour le développement durable 24
Interview de Philippe Hérissé: «Des larmes d'enthousiasme» 25

ZOOM SUR...

- **Une technique très développement durable**
Les toitures végétalisées ont le vent en poupe 34

VIE DE LA PROFESSION

- **39^e Olympiades des métiers: c'est parti!**
Coup d'envoi des sélections régionales, catégorie jardiniers paysagistes 36
- **Deux entrepreneurs du paysage récompensés par les 12^e trophées des ailes de l'entreprise individuelle**
La profession une nouvelle fois couverte d'or 38

- **Certification de services des entreprises du paysage**
« Cette expérience fut, est et sera toujours un plus pour nous » 8
- **Afaq Service Confiance**
L'Unep officiellement certifiée 10
- **L'Unep et Quotatis s'associent pour favoriser la protection commerciale des entreprises du paysage**
« Trop de projets ne trouvent pas preneurs! » 11
- **Communiquer, former et s'ouvrir à l'international**
Le SNPI œuvre au développement du métier 13

- **Rhône-Alpes/Auvergne**
Actualité chargée pour les Savoyards 19
Hormatec 2006:
un succès pour l'Unep Rhône-Alpes/Auvergne 19
- **Méditerranée**
Les deux événements de la rentrée 2006 20
Aude: le département se développe et s'organise 20
- **Midi-Pyrénées**
Session de formation sur la protection des végétaux 21
Convention de partenariat Unep/préfecture/MSA contre le travail illégal dans les Hautes-Pyrénées 21
L'Aveyron, hôte de la dernière réunion départementale de l'année 21
- **Aquitaine**
Un site unique pour les Olympiades des métiers 22
- **Pays de la Loire/Poitou-Charentes**
Le partenariat Unep/Vivea/Fafsea s'intensifie 22
Un pas de plus vers la formation 23
Assemblée générale de Royan:
la gestion de l'eau en question 23

- Intervention de Jean-Marie Pelt: un auditoire bouleversé 26
- La grande fête des professionnels du paysage 28
- Besoins et doléances de l'ensemble de la profession adressés par Didier Leroux à Renaud Dutreil 30

Bulletin d'information
de l'Union nationale
des entrepreneurs
du paysage

10, rue Saint-Marc
75002 Paris
Tél. : 01 42 33 18 82
Fax : 01 42 33 56 86

www.entreprisesdupaysage.org

Directeur de la publication
Didier Leroux
Rédacteur en chef
Pierre-Emmanuel Bois
Rédacteur en chef adjoint
Vincent Bourgeais

Comité de rédaction
Michel Müller
Sabine Martin
Stéphane Cochet

Régie publicitaire
Héral
44, rue Jules-Ferry
94784 Vitry-sur-Seine Cedex
commercial@heral-pub.fr

Conception, réalisation
Héral
Impression
Imprimerie de Champagne
Dépôt légal
1^{er} trimestre 2007



Didier Leroux
Président

Meilleurs vœux paysagers

L'année 2007 s'annonce une nouvelle fois riche de travail, d'initiatives, de partage et de rencontres. Avec ces mêmes objectifs qui guident notre action : une Union toujours plus nombreuse, toujours plus forte, toujours plus proche et toujours plus ambitieuse.

Plus nombreuse L'Unep l'a été en 2006 et continuera de l'être en 2007. Plus de 300 nouvelles entreprises nous ont rejoints en 2006, signe que l'Unep est attractive et apporte aux chefs d'entreprise le soutien et les conseils qu'ils attendent légitimement de leur organisation professionnelle. Cette croissance de l'Unep doit absolument être amplifiée car du nombre d'adhérents dépend sa représentativité et donc sa force et son influence.

Plus forte L'Unep l'a démontré en 2006 et entend maintenir l'intérêt des entreprises en 2007. Une lutte d'influence longue de plus de 30 années a ainsi trouvé son terme grâce à l'accord, très favorable aux entreprises du paysage, que l'Unep a signé avec l'Union des caisses de France du réseau Congés Intempéries du BTP. D'autres dossiers sont à défendre pour permettre aux entreprises du paysage de travailler sereinement. L'Unep les traitera avec autant d'application, de rigueur, de détermination et, espérons-le, de succès.

Plus proche L'Unep y a veillé en 2006 et renforcera sa présence au plus près des entrepreneurs du paysage. L'enquête annuelle de satisfaction menée auprès de nos adhérents montre que l'Unep répond aux missions qu'elle s'est donnée et est en phase avec ses adhérents. L'Unep vient d'obtenir, de l'Afaq-Afnor, la certification de services Quali'Op. Cette démarche est un outil d'organisation interne intéressant, tant pour les permanents que pour les élus et représentants de l'Unep. Elle permet d'offrir de meilleures réponses aux attentes des adhérents, une lisibilité accrue des actions de l'Union et une formalisation de son fonctionnement. Maintenant que l'Unep est certifiée, le processus d'amélioration continue est en route, avec comme souci constant la satisfaction maximale de nos adhérents.

Plus nombreuse, plus forte et plus proche, l'Unep se doit d'être, en 2007, **plus ambitieuse** que jamais et profiter de cette grande période électorale qui s'ouvre pour faire aboutir ses revendications. Il en va de la reconnaissance légitime de notre profession auprès des pouvoirs publics. Il en va aussi et surtout de la bonne santé de nos 13 200 entreprises qui créent des emplois, de la richesse et du bien-être.

Puisse l'année 2007 nous permettre de faire aboutir les dossiers sur lesquels nous n'avons pas encore été totalement entendus. Puisse l'année 2007 apporter à chacun d'entre vous les motifs de sa réussite. Puisse l'année 2007 permettre que le paysage continue d'être chaque jour dans votre vie source de joie et d'épanouissement.

ACTUALITÉ

Dans le dossier, que l'on croyait sans fin, pour la non-affiliation des entreprises du paysage aux caisses de congés payés du bâtiment et des travaux publics, l'Union nationale des entrepreneurs du paysage vient de conclure un accord très favorable aux entreprises du secteur.

Non-affiliation des entreprises du paysage aux caisses de congés payés du BTP

L'Unep conclut un accord historique pour le paysage

Historique, capital, remarquable et tant attendu. Le monde du paysage use de qualificatifs pour évoquer la signature officielle, le mardi 4 juillet 2006, par Didier Leroux, président de l'Unep, et son homologue de l'Union des caisses de France du réseau

Congés intempéries du bâtiment et des travaux publics, Jean-Jacques Raub, d'un protocole d'accord très favorable aux entreprises du paysage. Le texte inscrit explicitement et durablement la non-affiliation des entreprises du paysage aux caisses de

congés payés du BTP dès lors que la nature de leurs travaux est en conformité avec la nomenclature décrite dans l'accord sous les cinq grandes catégories suivantes :

- réaliser la pose et l'entretien des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts ;
- planter des arbres, des arbustes et des décors floraux ;
- entretenir des arbres, des massifs d'arbustes et des décors floraux ;
- créer et entretenir des gazons et des zones herbacées et semi-ligneuses ;
- terrains de sport.

Ce 4 juillet est donc un jour à marquer d'une pierre blanche, puisqu'il met fin, pour l'Unep et les 13 200 entreprises du paysage qu'elle représente, à une lutte d'influence longue de plus de

Les deux points principaux de l'accord

1- Les entreprises du paysage qui n'accomplissent pas de travaux de BTP, ou pour lesquelles ces travaux représentent moins de 10 % de l'activité globale, ne sont pas tenues de s'affilier aux caisses.

2- Les parties conviennent que la liste des travaux suivante n'entre pas en compte dans le seuil des 10 % :

- réaliser la pose et l'entretien des circulations, dallages, pavages et équipements d'espaces verts ;
- planter des arbres, des arbustes et des décors floraux ;
- entretenir des arbres, des massifs d'arbustes et des décors floraux ;
- créer et entretenir des gazons et des zones herbacées et semi-ligneuses ;
- réaliser et entretenir des terrains de sport.

Il y a donc lieu à affiliation si l'activité BTP est d'au moins 10 % de l'activité globale, sans compter les travaux figurant dans le protocole. Lorsqu'il y a matière à affiliation, le service des congés est assuré par les caisses selon la convention collective appliquée par l'entreprise.



4 JUILLET 2006 :
JEAN-JACQUES RAUB ET
DIDIER LEROUX (À DROITE)
SIGNENT LE PROTOCOLE
D'ACCORD

trente ans, pendant lesquels une véritable épée de Damoclès était suspendue au-dessus de la profession !

L'aboutissement d'une bataille de trente ans

Les termes de l'accord, fruit d'âpres négociations rondement menées pour l'Unep par Marc Loiseleur, Emmanuel Mony, Marc Geoffray et Robert Fréon, tous membres du bureau national, et approuvé par le conseil d'administration de l'Unep réuni le 7 juin dernier, s'appliquent, à compter du 4 juillet 2006, à tous les contrôles et instances en cours ou futurs, y compris pour les travaux antérieurs. Notons enfin qu'en attendant la publication par les pouvoirs publics d'un décret sur cette base, prochaine étape dans le combat que mène l'Unep sur ce front, l'accord conclu ce 4 juillet concerne exclusivement les entreprises du paysage membres de l'Unep.

La victoire du bon sens, en attendant un décret

Jusqu'alors, les caisses de congés payés du BTP obligeaient les entreprises du paysage à cotiser pour leurs activités, annexes, dites de « BTP » (maçonnerie, clôture, dallage, terrassement...) aussi minimes soient-elles.

Ces activités n'étant que « l'accessoire indispensable à l'exercice normal de leur activité de paysagisme », l'Unep s'est tou-

jours battue pour que les entreprises du paysage soient exclues du champ d'application des caisses de congés payés du BTP. D'autant qu'une telle affiliation entraîne une lourdeur administrative et des surcoûts de gestion importants (estimés à 19%) et lourds de conséquences dans un secteur où près de huit entreprises sur dix ont moins de six salariés. Cet accord représente donc « un grand jour pour le paysage, pour son identité agricole et pour ses entreprises », conclut Didier Leroux, président de l'Unep, ravi de voir, dans ce dossier, « le bon sens triompher ». ●

LA POSE ET L'ENTRETIEN DES DALLAGES
EST DÉSORMAIS CONSIDÉRÉE PLEINEMENT
COMME UNE ACTIVITÉ PAYSAGISTE



Un dossier qui a mobilisé l'ensemble de la profession

L'affiliation aux caisses de congés payés du bâtiment et des travaux publics constituait un réel danger collectif pour la profession. Et c'est grâce à l'immense énergie que l'Unep a mis ces trois dernières années dans ce dossier qu'elle a pu signer cet accord. C'est grâce aussi à la mobilisation de tous, aux courriers que chacune et chacun des professionnels du paysage ont adressés à leur député, aux démarches des délégués départementaux et des présidents de région de l'Unep, aux plus de 1 000 courriers que Didier Leroux, président de l'Unep, a signés de sa main et adressés à l'ensemble des parlementaires.

C'est grâce encore à la cinquantaine de rendez-vous auxquels se sont rendus les membres du bureau national de l'Unep, tant à l'Assemblée nationale, qu'au Sénat, au ministère de l'Agriculture, à Matignon et même à l'Élysée.

C'est grâce à cette mobilisation collective, cette tension maintenue, que l'Unep a pu faire bouger les lignes et, après bien des péripéties, des amendements et des contre-amendements, des promesses et, il faut le dire aussi, des trahisons ministérielles, qu'elle a obligé les caisses à négocier.

De quoi, estime Didier Leroux, président de l'Unep, « être particulièrement fiers de cet accord, de cette action, car défendre nos entreprises, notre secteur, est une mission fondamentale de notre Union ».



Depuis sa mise en service au début de l'année 2006, le nouveau site Internet de l'Unep n'a cessé de voir sa fréquentation croître et a atteint au mois d'octobre les 6 000 connexions mensuelles. Il faut dire qu'avec ses 300 pages, www.entreprisesdupaysage.org dispose d'un contenu très riche.

Le site Internet de l'Unep fonctionne à plein régime

La barre des 6 000 connexions par mois franchie



LA PARTIE PUBLIQUE DU SITE, VÉRITABLE VITRINE DU SECTEUR, VOIT PRÈS DE 150 INTERNUTES SE CONNECTER QUOTIDIENNEMENT



SOIXANTE ADHÉRENTS DE L'UNEP UTILISENT CHAQUE JOUR LA PARTIE RÉSERVÉE DU SITE POUR TROUVER LES INFORMATIONS LES AIDANT DANS LEUR ACTIVITÉ

Les objectifs annoncés avec la mise en ligne d'un nouveau site Internet étaient clairs pour l'Unep : il s'agissait à la fois d'offrir aux adhérents de l'Unep toujours plus d'information, de services, de proximité et de réactivité, et de constituer une formidable vitrine de la profession auprès du grand public. Objectifs atteints après une petite année d'exploitation au vu du succès, en termes de visites notamment, enregistré très vite sur www.entreprisesdupaysage.org.

Sa montée en charge régulière depuis son lancement au début de l'année 2006 démontre que le site Internet de l'Unep a pris toute sa place dans le dispositif de communication globale de l'Union.

Un formidable outil au service du paysage et des adhérents

L'Unep, par l'intermédiaire de sa commission communication présidée par Michel Müller, a donc totalement repensé son site Internet pour en faire la vitrine grand public du secteur qu'elle représente et un lieu qui offre un nombre incroyable d'outils d'aide à la décision du chef d'entreprise. Et cela fonctionne ! Dans sa partie publique, c'est la rubrique « Trouver

une entreprise du paysage », c'est-à-dire l'annuaire des entreprises du paysage membres de l'Unep, qui est la page du site la plus fréquentée (avec près de 40 accès par jour !). Un moteur de recherche performant y permet de trouver en un clic l'entreprise la plus proche d'une ville désirée. Un outil très intéressant donc, d'autant que les particuliers, autrement dit le grand public, représentent à eux seuls près de la moitié du chiffre d'affaires des entreprises du paysage*. Dans la partie réservée aux adhérents, la rubrique consacrée aux « questions/réponses » est la plus lue des membres de l'Unep avec près de 900 visites par mois : elle présente non seulement le dernier questions/réponses mais archive également tous les anciens numéros et permet, grâce au moteur de recherche, de retrouver les éléments d'information d'ordre social, juridique ou commercial dont les entrepreneurs ont besoin.

Par ailleurs, plus de 750 adhérents reçoivent chaque mois, directement sur leur boîte électronique, la lettre d'information de l'Unep, qui comprend toutes les dernières nouveautés du site. ●

* Source : Rapport de branche 2005 des entreprises du paysage (Unep, septembre 2005)

www.entreprisesdupaysage.org :
les chiffres clés

6 000 visiteurs par mois

70 000 pages lues par mois

16 000 documents téléchargés par mois

750 abonnés à la newsletter Adhérents Unep

Fiers de leur organisation professionnelle

De très nombreux adhérents de l'Unep ont mis le logo de l'Union et un lien vers www.entreprisesdupaysage.org sur leur propre site Internet, témoignant ainsi de leur appartenance à l'organisation professionnelle du secteur. Sans conteste un « plus » en termes de valorisation commerciale de leurs entreprises.

Le grand rendez-vous de la profession que constitue le Congrès de l'Unep est aussi l'occasion de récompenser les hommes et les femmes qui œuvrent pour le paysage et son organisation professionnelle.

Ils ont été honorés en 2006

Des entrepreneurs du paysage exemplaires récompensés

Au cours d'une cérémonie officielle à l'hôtel de ville de Reims, en présence du maire, Jean-Louis Schneider, les médailles ministérielles sont venues récompenser cette année un grand nombre d'entrepreneurs du paysage, signe du dynamisme de l'ensemble de la profession et de son organisation représentative : l'Unep.

Chevaliers du Mérite agricole

- Olivier Bedouelle
- Jean-Pierre Chausson
- Christophe Janeau
- Renaud Lepilleur
- Daniel Level
- Régis Rolland

Officiers du Mérite agricole

- Francis Guisse
- Didier Ledoux
- Dominique Pain

Le jeudi 12 octobre dernier, en clôture de l'assemblée générale du Congrès de Reims, la médaille Unep qui récompense les grands serviteurs de l'Union a été remise à :

- Philippe HERRISÉ, président de l'Unep Nord-Est et du comité d'organisation du Congrès Unep 2006 ;
- Gilbert HUBLART, ancien président de l'Unep Nord-Picardie ;
- Jacques RICHARD, ancien membre du bureau national, président fondateur du groupe de conseil et de réflexion de l'Unep ;
- Jean-Louis SCHNEITER, maire de Reims, ville qui a accueilli le 42^e Congrès de l'Unep.



LES MÉDAILLÉS MINISTÉRIELS
LORS DE LA CÉRÉMONIE
OFFICIELLE À LA MAIRIE
DE REIMS



AU CENTRE, LES MÉDAILLÉS
DE L'UNEP 2006

L'hommage rendu par la profession à Daniel Dumesnil

Un vibrant hommage a été rendu à Daniel Dumesnil à l'occasion de ce 42^e Congrès qui se déroulait à Reims, dans sa région. Ancien président de l'Unep Nord-Est, Daniel Dumesnil est en effet décédé quelques jours avant cette grande fête du paysage. Il se réjouissait d'ailleurs d'y recevoir les honneurs de l'Union pour laquelle il s'est tant impliqué et engagé tout au long de sa vie d'entrepreneur du paysage. La médaille de l'Unep lui a été remise à titre posthume et une minute de silence a été observée pour célébrer sa mémoire en ouverture du Congrès. Philippe HERRISÉ, actuel président de l'Unep Nord-Est, et Didier LEROUX, président de l'Unep, ont fait part de leur tristesse face à cette disparition qui a peiné toute la profession.





Rencontre avec Jean-Pierre Berlioz,
président du groupe de conseil et de réflexion de l'Unep

« Se substituer à la solitude ou la défaillance momentanée de l'entrepreneur »

Le Bulletin : Deux ans après sa création, pouvez-vous nous dresser un bilan des actions qu'a menées le groupe de conseil et de réflexion au service de la profession et des entrepreneurs du paysage membres de l'Unep ?

Jean-Pierre Berlioz : Si la présidence du groupe de conseil et de réflexion m'a été confiée le 12 octobre dernier, je tiens avant tout à préciser que c'est à Jacques Richard et son équipe que l'on doit l'initiative et la mise en place de cette nouvelle unité de travail au sein de l'Unep. Et force est de constater que depuis sa création, le groupe a abordé de nombreux sujets à propos desquels existait une forte attente de la part des adhérents :

- la maison du paysage, avec une enquête liée aux besoins, suivie d'une première mission de recherche d'opportunité ;
- la mise en place d'un colloque traitant, par des intervenants de haute qualité, de la transmission d'entreprise avec toutes ses contraintes et difficultés ;

- la mise en place de modules de formation dans la suite du colloque ; mais aussi différentes actions d'informations directes auprès d'entreprises ayant sollicité l'Unep ou directement l'un des membres du groupe de conseil et de réflexion.

Le Bulletin : En 2007, vous avez pour objectif de mettre en place un véritable « réseau des sachants ». Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Jean-Pierre Berlioz : La mise à disposition sur l'ensemble du territoire français d'un réseau d'entrepreneurs ou d'anciens entrepreneurs du paysage ressortissants de l'Unep auprès des entreprises adhérentes apparaît comme une réponse à de nombreuses situations de caractère exceptionnel pouvant nuire à la pérennité de l'entreprise concernée.

Sans « chevauchement » sur les services de qualité actuels de l'Unep, la mission de ce sachant consisterait à

analyser la situation et à donner un diagnostic suivi d'un conseil d'orientation sur les démarches à entreprendre. Il viendrait ainsi aider l'adhérent de l'Unep dans un moment délicat de sa vie de chef d'entreprise.

Sur ce point, le groupe n'en est qu'au stade de l'esquisse. Mais très vite, le groupe de conseil et de réflexion s'attachera à dégager un projet détaillé et concret.

Le Bulletin : La transmission d'entreprise est un sujet phare sur lequel votre groupe apporte conseils et réflexions depuis sa création. Allez-vous poursuivre dans cette voie ?

Jean-Pierre Berlioz : Certainement ! Au-delà des modules de formation traitants de la procédure de transmission que le groupe envisage de renouveler régulièrement, nous menons une réflexion sur la nécessité et la forme que pourrait prendre une banque de données ventes/achats d'entreprises du paysage. Respect de confidentialité ? Informations du chiffre d'affaires et de la région ? Mission du ressort de l'Unep ? Autant de questions à traiter pour le groupe de conseil et réflexion avant de faire une proposition au conseil d'administration de l'Unep.

Mais il est certain que nous ne pouvons pas passer à côté de ce sujet : différentes organisations professionnelles, notamment dans le secteur du bâtiment, sont déjà organisées pour répondre à cette nouvelle donne démographique.



LE SUCCÈS DU COLLOQUE
SUR LA TRANSMISSION
D'ENTREPRISE A DÉMONTRÉ
L'ATTENTE FORTE
DE CONSEILS
DANS CE DOMAINE

DÉCOROSIERS®



les rosiers faciles et généreux

Pour vos massifs, bordures,
talus, haies basses, vasques et
... votre imagination



8 Médailles d'Or
Durée de floraison exceptionnelle
Résistance naturelle aux maladies
Entretien minimal
Nombreuses utilisations

Recevez la plaquette DÉCOROSIERS®
et la liste des producteurs agréés sur simple demande

VERDIA - Tél. : 01 69 28 02 52

— www.decorosiers.com —



Située à Carpentras, dans le Vaucluse, l'entreprise Art'Nat est la première des quelque soixante entreprises du paysage membres de l'Unep engagées dans les modules de formation mis en place par l'Unep pour atteindre la certification de services Qualicert. Le Bulletin est allé à la rencontre de son dirigeant, Tanguy Vernay...

Certification de services des entreprises du paysage

« Cette expérience fut, est et sera toujours un plus pour nous »

Le Bulletin : *Qu'est-ce qui vous a incité à vous lancer dans la démarche de certification de services ? Est-ce vis-à-vis de vos clients ou pour votre organisation interne ?*

Tanguy Vernay : Les deux. Nous souhaitons d'une part faire reconnaître, par un label officiel, la démarche de qualité interne que nous avons déjà engagée dans l'entreprise vis-à-vis de nos clients. Nous avons donc saisi au vol l'opportunité offerte par l'Unep de participer à une dynamique de groupe d'entreprises certifiées ayant le client et sa satisfaction comme objectif premier et permettre à ce même client d'orienter son choix sur une garantie de service. D'autre part, nous voulions profiter d'une procédure construite pour impliquer l'ensemble du personnel.

Le Bulletin : *Avez-vous hésité entre l'ISO et la certification de services ?*

Tanguy Vernay : Non, pas vraiment, et l'hésitation a été d'autant moins présente que la procédure ISO 9000 ne correspondait pas au fonctionnement d'une entreprise comme la nôtre. Nous n'aurions pas pu engager tous les salariés dans une même démarche autour de l'ISO et sans doute aurions-nous dangereusement augmenté la part administrative de notre travail. Le seul point pesant dans la balance en faveur de l'ISO a été la popularité de cette norme qui,

bien que non adaptée de mon point de vue aux entreprises du paysage, est la seule à ce jour à être réellement connue du grand public.

Le Bulletin : *La formation comporte des phases de travail en groupe et des phases de travail propres à l'entreprise. Est-ce selon vous une bonne méthode ?*

Tanguy Vernay : Cette alternance est une très bonne chose car elle permet tout à la fois d'avancer en commun en croisant les expériences, tout en adaptant le rythme de croisière voulu par chaque entrepreneur pour respecter l'ensemble du référentiel. Le travail en groupe est l'occasion de soulever des questionnements ou problématiques en bénéficiant du fonctionnement des concurrents tout en préservant une part nécessaire de confidentialité au cours des journées propres à l'entreprise, où l'accent est davantage mis sur le particularisme des entreprises.

Le Bulletin : *Seriez-vous parti seul dans l'aventure ?*

Tanguy Vernay : Il est difficile aujourd'hui, alors que la qualité de service fait partie intégrante de notre entreprise,



TANGUY VERNAY, DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE ART'NAT, CERTIFIÉE QUALICERT

de regarder dans les rétroviseurs et de reconcevoir l'organisation qui était la nôtre avant que nous vivions avec ce référentiel. Sans doute la démarche nous aurait-elle un peu rebutés, et ce qui est certain, c'est que nous n'en serions pas au même point aujourd'hui.

Le Bulletin : *Le nombre de jours prévus pour les deux phases d'accompagnement est-il suffisant ?*

Tanguy Vernay : Le nombre de jours est parfaitement adapté pour tout entrepreneur qui accepte de jouer le jeu dès le départ, qui ne part pas d'un « vide organisationnel » en interne et qui obtient rapidement l'adhésion de l'ensemble de son personnel tout en ayant la possibilité de s'appuyer sur des référents qualité particulièrement motivés pour suivre et faire avancer les choses.

Le Bulletin : *Au final, qu'est-ce que la certification de services a apporté et continue d'apporter à votre entreprise ?*

La certification de services Qualicert

Certification officielle, la certification de services Qualicert garantit en particulier :

- une information transparente ;
- un devis clair, détaillé et respecté ;
- le respect des délais convenus avec le client ;
- le conseil sur le choix des végétaux et/ou des matériaux ;
- des interventions suivies ;
- des chantiers bien tenus et organisés ;
- un personnel compétent, formé ;
- des interlocuteurs disponibles et à l'écoute.



Tanguy Vernay : Le principe même de la certification de services est qu'il ne faut jamais en tirer de bilan final mais en suivre l'évolution de façon continue et permanente. Un premier regard peut tout de même être brossé : avant même toute relation au client, c'est la relation au personnel qui a été bouleversée. Le matériel, les travaux et les objectifs sont désormais connus et les problèmes peuvent être anticipés largement en avance. Nous gérons de manière beaucoup plus efficace les périodes de forte activité et nous avons fortement rentabilisé nos contacts clients.

Nous voyons maintenant les choses vers l'avant tout en ayant l'assurance de pouvoir fouiller l'historique et le passé très rapidement et en allant droit à l'information. Cette expérience fut, est et sera toujours un plus pour nous. Nous espérons maintenant que les choses ne resteront pas figées, que le référentiel évoluera aussi rapidement que la pratique professionnelle du paysage et que l'Unep et ses entrepreneurs en seront les véritables acteurs au service final d'une personne : le client... ●

Bordeaux interim Vert l'interim

Une solution efficace à vos besoins de personnel qualifié dans le domaine des Espaces Verts.

Nos secteurs d'activité :

- Espaces verts • Golfs
- Décoration florale
- Pépinières • Jardineries
- Travaux forestiers
- Bureaux d'études

Choisis par les entreprises pour :

- la qualité du recrutement,
- la bonne analyse des besoins,
- la rapidité des réponses,
- la bonne adéquation au poste,
- le suivi des prestations et des garanties,
- l'aide à la pré-embauche et à la gestion du personnel,
- le respect des règles de sécurité sur les chantiers.

le professionnel du travail temporaire en Espaces Verts

Vert Interim 42 av. du Dr Armand Natter 75012 Paris Tél. : 01 46 48 92 96 Fax : 01 46 48 93 00 vert@interimbordeaux.fr
 Bordeaux Interim 48 cours Alsace et Lorraine 33008 Bordeaux Tél. : 05 54 80 42 25 Fax : 05 54 79 31 17 bordeaux.interim@wanadoo.fr



Afin d'apporter un service toujours plus performant à ses adhérents, l'Union nationale des entrepreneurs du paysage s'est inscrite en 2006 dans une démarche de certification de services. Avec succès puisque, le 11 décembre dernier, l'Unep a obtenu la certification officielle Afaq Service Confiance (Quali'Op - réf. 166-01).

Afaq Service Confiance

L'Unep officiellement certifiée



« Ensemble des propriétés et caractéristiques d'une organisation qui lui confère l'aptitude à satisfaire des besoins exprimés ou implicites » : telle est la définition officielle de la qualité. Tel est aussi le but que s'est assigné l'Unep en s'engageant, depuis un an, dans la démarche de certification de services Quali'Op ; ce dernier étant le référentiel qui correspond aux activités des organisations professionnelles. Pour ce faire, l'Union a été accompagnée, tout au long de l'année, par un cabinet spécialisé. Car au vu du niveau d'exigence élevé de ce référentiel Quali'op et du nombre de sites concernés (la délégation générale et ses douze unions régionales), le dispositif d'accompagnement était inéluctable. D'autant que *« notre volonté est d'aller*

au-delà de la simple acquisition d'un certificat : le certification de services doit être un levier d'amélioration continue du fonctionnement de l'Unep », précise Éric Lequertier, secrétaire général de l'Unep, qui a tout particulièrement suivi le dossier.

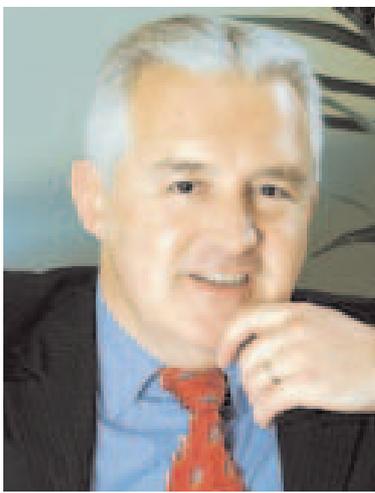
Accroître toujours plus l'efficacité de ses actions

Le référentiel Quali'Op détaille les engagements de services pris par les organisations professionnelles (en l'occurrence l'Unep) à destination des bénéficiaires de leurs prestations (ses adhérents). Ils sont au nombre de treize, quatre concernant les missions externes de l'Unep, c'est-à-dire ses relations avec les structures publiques ou privées externes à la profession, et

neuf ses missions internes, à savoir les services rendus directement aux adhérents de façon collective ou individuelle. Un an après la décision de son conseil d'administration d'engager l'Union dans la démarche, l'Unep a obtenu, le 11 décembre, la certification Quali'Op, pouvant par là même se targuer d'être la première organisation professionnelle du monde agricole certifiée ! Grâce à ce gage officiel de qualité délivré par l'Afaq-Afnor-Certification, l'Unep va encore accroître l'efficacité de ses actions en faveur de la promotion, du développement et de l'anticipation du marché, de la formation, mais aussi et surtout de l'expertise et du service de proximité. Car devant la complexité accrue des démarches administratives et juridiques, les adhérents sont légitimement de plus en plus exigeants et attendent une lisibilité complète de l'univers de l'organisation professionnelle et de ses prestations. Dans cette nouvelle donne, l'adhésion, pour le chef d'entreprise, se justifie avant tout par une attente d'avantages effectifs résultant de la rapidité et de la qualité des informations et prestations proposées par son organisation professionnelle. Plus de services et plus de professionnalisme : ce sont les voies qu'a adoptées l'Unep depuis plusieurs années et que vient conforter l'obtention de la certification Afaq Service Confiance...

Les engagements de services de Quali'Op

- 1) Nos actions d'influence sont ciblées, organisées avec une information des adhérents
- 2) Nous participons aux instances nationales et internationales de façon organisée et transparente
- 3) Notre communication est structurée, son efficacité est évaluée
- 4) Nos outils d'information sont à jour
- 5) Notre organisation est formalisée et transparente
- 6) Nous respectons des règles de conduite partagées
- 7) Nos critères d'adhésion sont clairement définis
- 8) Nous assurons une veille professionnelle afin de mieux vous informer
- 9) Nous communiquons des informations fiables et régulières
- 10) Nous assurons la bonne organisation de nos réunions
- 11) Nous travaillons avec des prestataires sélectionnés
- 12) Notre accueil est aimable et efficace
- 13) Nos réponses sont fiables, personnalisées et rapides



Alors que l'Unep et Quotatis viennent de conclure un partenariat, le Bulletin de l'Unep a rencontré Frans Van Steenbrugge, président-directeur général de Quotatis, leader européen de la mise en relation entre demandeurs de devis et prestataires de services.



L'Unep et Quotatis s'associent pour favoriser la prospection commerciale des entreprises du paysage

« Trop de projets ne trouvent pas preneurs ! »

Le Bulletin : Pouvez-vous nous expliquer le métier de Quotatis ?

Frans Van Steenbrugge : Notre métier consiste en la mise en relation entre des demandeurs de devis en position d'achat (particuliers ou entreprises) et des entreprises locales désireuses de répondre à leur besoin. Le tout par l'intermédiaire d'un site Internet : www.quotatis.fr
Côté demandeurs, nous leur permettons d'accéder rapidement et facilement à une sélection de professionnels qualifiés, disponibles et réactifs. Côté entreprises, nous leur fournissons, clés en main, des projets motivés, sur mesure et, dans la majeure partie des cas, immédiatement concrétisables.

Le Bulletin : Comment cela fonctionne-t-il ?

Frans Van Steenbrugge : L'internaute enregistre une demande de devis en ligne. Cette demande, nous la transmettons en temps réel aux prestataires quand elle répond en tous points à leurs critères de sélection : domaine d'activité, secteur géographique d'intervention... L'entrepreneur prend alors contact avec l'internaute pour affiner sa demande. Le site est donc un outil de mise en relation qui trouve sa conclusion dans une relation classique entre clients et entreprise.

Le Bulletin : Quels sont les avantages pour une entreprise locale ?

Frans Van Steenbrugge : Notre force est de proposer un système très souple en permettant à nos partenaires de piloter finement leur croissance. Ce sont nos clients, et eux seuls, qui décident des critères de sélection des demandes qu'ils veulent traiter, y compris le nombre précis par semaine ou par mois. Ainsi, les clients peuvent en permanence affiner leur partenariat avec Quotatis, selon leur carnet de commandes, la disponibilité de leurs équipes...

Le Bulletin : Faut-il s'abonner pour être une entreprise partenaire ?

Frans Van Steenbrugge : Pas d'abonnement, pas de frais fixes, pas d'engagement sur la durée, pas de commission sur les affaires réalisées. Les entrepreneurs ne paient que les demandes transmises (voir encadré page suivante), correspondant à leurs critères de sélection. Ils peuvent ainsi calculer précisément leur retour sur investissement. C'est toute la différence avec un annuaire ou de la publicité où le prix à payer est le même, quel que soit le résultat. Et sans jamais connaître réellement le rendement !

Le Bulletin : Combien de demandes concernent le domaine jardins et espaces verts sur Quotatis ?

Frans Van Steenbrugge : Plus de 10 % ! Ce qui représente une demande

publicité

Voire distributeur de produits en espaces verts
Vente par correspondance

NEED

Équipement remorqué
Rampe gaïva, filets & bâches
Serres et serre-couverts
Fûts et autres produits
désherbants
Sacs et bâches
Caméra de mesure
gants de protection
pour arbres (Tubex-Nortale)
Livrairie, ouvrages techniques
Instrument de mesure
Testeur PH/EC/TDS/T
Thermomètres de précision
Test-Kit analyse de sol

Commandez en ligne sur
www.needgarden.com

NEED SARL
LE BOIS DE BETTON-35830 BETTON
Tel 02 99 83 73 55 - Fax 02 99 83 77 01
contact.need@wanadoo.fr

L'Association France



bien supérieure aux capacités d'absorption de nos entreprises partenaires. C'est pourquoi, malheureusement, beaucoup de ces demandes ne trouvent pas preneurs. Ce qui est dommageable pour les deux parties : cela frustre les demandeurs qui ne peuvent pas faire appel à des professionnels et c'est en quelque sorte du gâchis si l'on pense à ces centaines d'affaires et des milliers d'euros de factures qui échappent aux entreprises du secteur.

Le Bulletin : *Quels sont les services les plus demandés pour les entrepreneurs du paysage ?*

Frans Van Steenbrugge : En première position « entretien de parcs et jardins », avec près de 20 %. Puis « dallage ou pavage de terrasses » (12 %) et « paysagistes » (11 %). Viennent ensuite les « créations de pelouses » (10 %) et « taille et élagage », 10 % également. À

noter par ailleurs qu'une demande sur dix émane d'une entreprise.

Le Bulletin : *En termes de détection de projets, Internet ne favorise-t-il pas outrageusement l'Île-de-France ?*

Frans Van Steenbrugge : Absolument pas ! Loin de se réduire à la seule Île-de-France, la répartition des demandes détectées par Quotatis est parfaitement homogène et nationale, proportionnelle à la répartition démographique française. Les demandes proviennent donc de toutes les régions. Seul bémol, encore une fois : toutes ne sont malheureusement pas satisfaites, faute d'un nombre suffisant de professionnels mis en face.

Le Bulletin : *L'Unep et Quotatis, un partenariat naturel ?*

Frans Van Steenbrugge : Oui, et qui a tout son sens ! Depuis sa création en 1999, Quotatis a toujours fait appel aux

fédérations professionnelles afin de garantir la qualité, le savoir-faire et le sérieux des prestations à ses demandeurs de devis. En retour, les demandeurs privilégient toujours les professionnels labellisés. C'est pourquoi les labels de nos partenaires sont systématiquement indiqués en regard des coordonnées transmises aux internautes. Pour les entreprises du paysage, c'est donc tout naturellement vers l'Unep que nous nous sommes tournés. Et, là aussi, ça marche ! Le label Unep est déterminant dans le choix final des demandeurs. Incontestablement un « plus » pour toute la filière ! ●

Bon plan

Dans le cadre du partenariat, Quotatis offre à toute entreprise membre de l'Unep 5 réceptions de demandes de devis afin de tester le service.



Compétences au poste de travail Identifions ensemble vos attentes

www.elagage.org

Nous ne proposons pas seulement des stages mais un véritable processus de formation. Nous mesurerons ensemble l'atteinte des objectifs que vous nous fixerez. Et nous ferons tout pour simplifier votre tâche administrative.

Votre satisfaction sera au rendez-vous.

Contact : Pierre CASEAU - Tél 04.90.77.88.06 - Fax 04.90.77.41.54 - caseau@centre-forestier.org
Centre Forestier - Pù de Bèche - 84240 La Bèrthe des Jourdaus

L'assemblée générale du Syndicat national des paysagistes d'intérieur (SNPI) s'est réunie, les 19 et 20 mai derniers à Taormina, en Sicile. L'occasion de visiter quelques pépinières de plantes méditerranéennes très appréciées dans les aménagements

Communiquer, former et s'ouvrir à l'international

Le SNPI œuvre au développement du métier

LES MEMBRES DU SNPI, UNIS POUR LE RAYONNEMENT DE LEUR ACTIVITÉ

C'est dans une ambiance conviviale et un décor magnifique, au pied du mont Etna, que les membres du SNPI ont réaffirmé, d'une même voix, leur volonté de développer leur métier et leur activité. Pour ce faire, un plan stratégique, qui s'appuie notamment sur les trois piliers de la communication, de la formation et de l'ouverture internationale, a été élaboré.

Se faire connaître et reconnaître par les prescripteurs de paysagisme d'intérieur

Projet phare du SNPI pour les années à venir, la communication envers les prescripteurs de paysagisme d'intérieur fait l'objet, dans un souci d'efficacité et de pertinence, d'une déclinaison de plusieurs actions. Les paysagistes d'intérieur, par l'intermédiaire de leur syndicat, ont ainsi tenu un stand lors du salon Proseg (professionnels des services généraux) qui s'est déroulé du 3 au 5 octobre 2006 à Paris. Véritable référence dans le monde des services généraux, ce salon, dont la fréquentation est évaluée à 10 000 visiteurs sur trois jours, attire une grande partie des prescripteurs potentiels en paysagisme d'intérieur (responsables de services généraux, directeurs des achats, directeurs de PME...) auprès desquels le SNPI a pu promouvoir la profession. En 2007, le SNPI intensifiera encore cette

communication ciblée avec la diffusion d'une campagne de sensibilisation percutante auprès des architectes d'intérieur.

Former les jeunes paysagistes d'intérieur

Côté formation, le SNPI a œuvré avec succès à l'homologation du diplôme de technicien paysagiste d'intérieur.

Adaptée aux besoins du métier, cette formation aborde les aspects de création, de maintenance, d'hygiène et de sécurité et offre aux candidats une connaissance approfondie de la filière. Une session d'une douzaine de candidats a démarré en septembre au CFPPA de Saint-Germain-en-Laye (78) et un second centre de formation devrait prochainement en ouvrir une à Lyon.

S'ouvrir à l'international

Enfin, en marge du salon professionnel Hortifair d'Amsterdam (Pays-Bas), le SNPI a participé, le 3 novembre dernier, au premier congrès européen des professionnels du paysagisme d'intérieur. Cette rencontre a réuni les représentants du paysagisme d'intérieur néerlandais, anglais, allemand, norvégien, autrichien, suédois, belge et français dans le but d'explorer les possibilités de créer une structure de coopération européenne entre les organismes professionnels du secteur. En effet, constatant



que chaque organisme, dans son pays, mène des actions de recherche et promotion du bien-être par les plantes, les participants ont pris conscience de la nécessité de s'unir pour mettre en commun leurs travaux et mieux coordonner les recherches sur ce sujet. La création d'une association européenne des organismes professionnels des paysagistes d'intérieur a donc été décidée. Olivier Bedouelle, président du SNPI, participera à un groupe de travail chargé de réfléchir à sa mise en place et de proposer ses conclusions lors d'une prochaine réunion qui se tiendra en mars 2007. Selon Walter de Bie, administrateur du SNPI, délégué aux affaires internationales, « en plus des avancées très positives vers la création d'une association qui regrouperait nos organismes, cette rencontre a permis de mieux connaître les paysagistes d'intérieur des pays voisins. Si nos contacts avec les Néerlandais étaient fréquents, notre connaissance de nos collègues anglais ou allemands était par contre très réduite. Les échanges, qui ont pu se faire dans une ambiance chaleureuse, nous permettent d'envisager des collaborations très fructueuses par la suite ».

Affaires à suivre...



LES PLANTES MÉDITERRANÉENNES SONT TRÈS APPRÉCIÉES DANS LES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

Le nouveau conseil d'administration du SNPI

Président	Olivier Bedouelle	Autres membres	Walter de Bie
Vice-présidents	Jean-Marc Simon, Alain Voicel		David Bordereaux Hervé Danjou
Secrétaire générale	Armelle Mona		Guy-Patrick Gruffaz

VIE DES RÉGIONS



RÉGION

Île-de-France/Oise

Délégation régionale Unep Île-de-France

Odile Isch-Wall/Maguelone Touchard

Tél. : 01 47 14 00 30

E-mail : oischwall@unep-fr.org/mtouchard@unep-fr.org



Lancement de la charte qualité du contrat d'apprentissage dans les métiers du vivant

Le 30 septembre 2006 à Bobigny, dans le cadre de la cérémonie de remise des prix pour les sélections régionales des jardiniers paysagistes aux 39^{es} Olympiades des métiers, les représentants de l'Unep Île-de-France/Oise, emmenés par leur président, Laurent Vialet, ceux de la direction régionale et interdépartementale de l'agriculture et de la forêt (Driaf) et de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France, se sont réunis pour lancer l'opération de promotion et de diffusion de la charte qualité du contrat d'apprentissage auprès des entreprises, apprentis et CFA franciliens.

SIGNATURE DE LA CHARTE QUALITÉ APPRENTISSAGE EN ÎLE-DE-FRANCE

Cet événement est d'abord l'aboutissement d'un travail d'équipe entre professionnels du paysage de la région, directeurs de CFA, délégués apprentis et repré-

sentants des pouvoirs publics qui s'inscrit dans le plan régional d'action de l'enseignement agricole (Prea). C'est aussi le point de départ d'une expérimentation grandeur nature avec tous les partenaires du contrat d'apprentissage dans les métiers du paysage, de l'agriculture, du cheval et de l'ensemble des autres filières de métiers relevant du ministère de l'Agriculture.

Cette charte a pour but d'aider les acteurs de terrain à valoriser le contrat d'apprentissage dans toutes ses dimensions : professionnelles, formatives, éducatives et sociales. À travers les engagements souscrits, chaque signataire est invité à vivre et partager une dynamique de progrès en vue d'accomplir le contrat : faire réussir le jeune au diplôme et dans l'emploi.

Un comité de pilotage de la charte a été créé afin « d'entretenir et de transmettre la flamme », pour employer une image olympique offerte par les circonstances du jour, et œuvrera dans le cadre d'un prochain contrat d'objectifs et de moyens (COM). Il en va, selon Laurent Vialet, président de l'Unep Île-de-France/Oise « du meilleur service des apprentis et de l'avenir des entreprises du paysage franciliennes ».



RÉGION Centre/Limousin



Délégation régionale Unep Centre/Limousin

André Voisin

Tél. : 02 48 71 25 17

E-mail : avoisin@unep-fr.org

... à la foire de Limoges

C'est sur le thème « Les jardins passion » que la ville de Limoges et ses partenaires, au premier rang desquels l'Unep Centre-Limousin, ont présenté sept jardins que tout un chacun peut faire aménager chez lui. Chaque jardin avait la forme d'un pétale et l'ensemble formait une demi-marguerite. Très remarqué, le jardin champêtre d'aspect naturel avec ses massifs floraux en fleurs des champs (marguerites, coquelicots, bleuets, etc.) cultivées en serre spécialement pour l'occasion, a été réalisé en collaboration avec des professionnels du paysage du Limousin membres de l'union régionale. Il servait d'écran pour un bassin baignade biologique, conçu et réalisé sous la houlette de Jean-Jacques Rebeyrol, délégué départemental de l'Unep Haute-Vienne. Un public nombreux se pressait dans les allées des jardins et dans un hall destiné aux associations représentant la nature et le paysage. Le stand de l'Unep Centre-Limousin a ainsi permis de renseigner le grand public et les professionnels sur le métier, ses activités et ses formations.



LE JARDIN PASSION RÉALISÉ PAR L'UNEP CENTRE-LIMOUSIN À LA FOIRE DE LIMOGES

... au Salon de la rose d'Orléans

L'Unep Centre-Limousin, présidée par Nicolas Bourdin, a planté son jardin éphémère au Salon de la rose dans le parc floral d'Orléans La Source. Du 8 au 12 septembre derniers, plus de 12 000 visiteurs ont pu découvrir et admirer « Les terrasses des rosiers », le jardin réalisé par les entrepreneurs du paysage de l'Unep Centre/Limousin et plus particulièrement ceux de l'agglomération orléanaise. Dans ce jardin éphémère, la rose prend corps dans le paysage dans un écrin de bambou entraîné par une cascade, les rosiers passant de terrasse en terrasse et jouant sur les variations de couleur des rosiers. Au rouge fougueux de Vésuvia succèdent l'orange et le jaune éclatant de Calizia et Céline, puis le blanc et le rose tendre d'Opalia et Maréva avant de terminer avec le rose vif d'Émera. Un chemin sinueux longeant et traversant le ruisseau permet d'observer de plus près les rosiers. Il débouche sur une placette ornée d'un érable japonais invitant au repos. Il n'en fallait pas plus pour enchanter un public, charmé par ce jardin source de plaisir, de calme et de beauté.



« LES TERRASSES DES ROSIERS » ONT SUSCITÉ L'ADMIRATION DE DIZAINES DE MILLIERS DE VISITEURS

... et en visite à Cheverny

Lors de la dernière réunion du bureau régional, les membres de l'Unep Centre/Limousin se sont donné rendez-vous au château de Cheverny pour découvrir le jardin réalisé, grâce au concours actif de l'Unep et des professionnels du paysage de la région, par les jeunes de la *Brigade des jardiniers*, l'émission de télévision diffusée sur France 3 en juin dernier. Sous la conduite éclairée de Marc-Aurèle Charbonnet, président de la commission régionale emploi-formation de l'Unep, qui a beaucoup œuvré à la réussite du projet, les membres du bureau ont pu se rendre visuellement compte des difficultés d'une telle réalisation. Ils se sont également longuement entretenus avec Samy, l'un des jeunes ayant participé à cette belle aventure et qui, depuis, a été embauché à l'entretien des espaces verts du château de Cheverny.



LE NOUVEAU JARDIN DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



RÉGION Bretagne

Délégation régionale Unep Bretagne
Anne Berranger
Tél. : 02 96 95 39 73
E-mail : aberranger@unep-fr.org



SÉLECTIONS RÉGIONALES DE BRETAGNE
DES OLYMPIADES DES MÉTIERS



Un premier trimestre 2007 sur les chapeaux de roue

C'est sur le site des sélections régionales des Olympiades des métiers (19 et 20 janvier au centre d'exposition de Brézillet à Saint-Brieuc) que se tient, le samedi 20 janvier, l'assemblée générale de l'Unep Bretagne.

L'occasion, pour l'ensemble des professionnels du paysage bretons, de revenir en détail sur l'activité de leur union régionale, de faire le point sur la signature et la mise en place de la convention Draf/Unep sur l'emploi et la formation, mais aussi de venir encourager et constater le travail des jeunes apprentis, entrepreneurs de demain.

Et dans les semaines qui suivront, les assemblées générales départementales, qui n'ont pu avoir lieu cet automne 2006, se tiendront sur le thème des obligations professionnelles et des risques juridiques que rencontre l'entrepreneur du paysage lorsqu'il réalise des travaux en relation avec des bâtiments existants (aménagement d'une descente de garage, d'une terrasse...).



RÉGION Normandie

Délégation régionale Unep Normandie
Vanessa Marin
Tél. : 02 31 95 15 70
E-mail : vmarin@unep-fr.org



LE GROUPE DE PROFESSIONNELS DU PAYSAGE NORMANDS
AYANT PRIS PART AU VOYAGE D'ÉTUDE

Voyage d'étude en Alsace

Un groupe d'adhérents de l'Unep Normandie s'est rendu en Alsace début septembre pour visiter, durant quatre jours, des jardins privés et prendre part au salon Gafa en Allemagne. Parmi les temps forts de ce voyage figurent, pêle-mêle, le Jardin des quatre temps près d'Haguenau, qui marie harmonieusement arbustes, vivaces et jeux de cascades, ainsi que le jardin monastique de plantes médicinales, avec une présentation originale, pour ne pas dire mystique, de la part de son propriétaire... Chaque visite a permis de rencontrer et d'échanger avec des personnes chaleureuses et passionnées. La journée consacrée au Salon international du jardin (Gafa) à Cologne a été quant à elle l'occasion de constater, sous un angle nouveau, le professionnalisme des confrères d'outre-Rhin.

Assemblée générale régionale

Le bureau de l'Unep Normandie, présidée par François Dumouchel, poursuit son tour de la région. Le vendredi 2 février 2007, le département de l'Eure accueillera la prochaine assemblée générale régionale au moulin de Fourges.

Placée sous le sceau du développement durable, cette journée riche en informations verra notamment l'intervention de Jean-Paul Thorez, directeur de l'agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie et auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet, apporter des éclairages précieux sur cette problématique vaste mais incontournable pour la profession.



LE MOULIN DE FOURGES ACCUEILLE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE
DE L'UNEP NORMANDIE LE 2 FÉVRIER



LES PARTICIPANTS AU STAGE SUR L'ORGANISATION ET LA PLANIFICATION DE CHANTIER

Une année de formation clôturée en beauté

Des entrepreneurs de l'Unep Normandie, ainsi que des salariés, ont suivi, en octobre dernier, un stage sur l'organisation et la planification de chantier organisé au sein de l'école du paysage de Saint-Gabriel-Brécy dans le Calvados. La dernière session de formation de l'année qui s'est déroulée il y a quelques jours, sur le thème des nouveaux jardins, a rencontré un vif succès. Près de trente personnes ont en effet pris part à cette journée animée par Guy de La Personne.

L'Unep Normandie s'investit également pour le compte de la formation initiale et de la promotion des métiers auprès des jeunes et de leurs enseignants. Guy Barbedette, Olivier Bernard, Étienne Galmel et Vincent Liorzou, tous membres actifs de l'union régionale, sont allés ainsi à la rencontre de ces publics lors de deux forums des métiers organisés à Évreux le 29 novembre et au parc des expositions de Caen les 8 et 9 décembre derniers.

RÉGION
Nord/Picardie



Délégation régionale Unep Nord/Picardie

Claudine Pouillie

Tél. : 03 20 99 45 38

E-mail : cpouillie@unep-fr.org

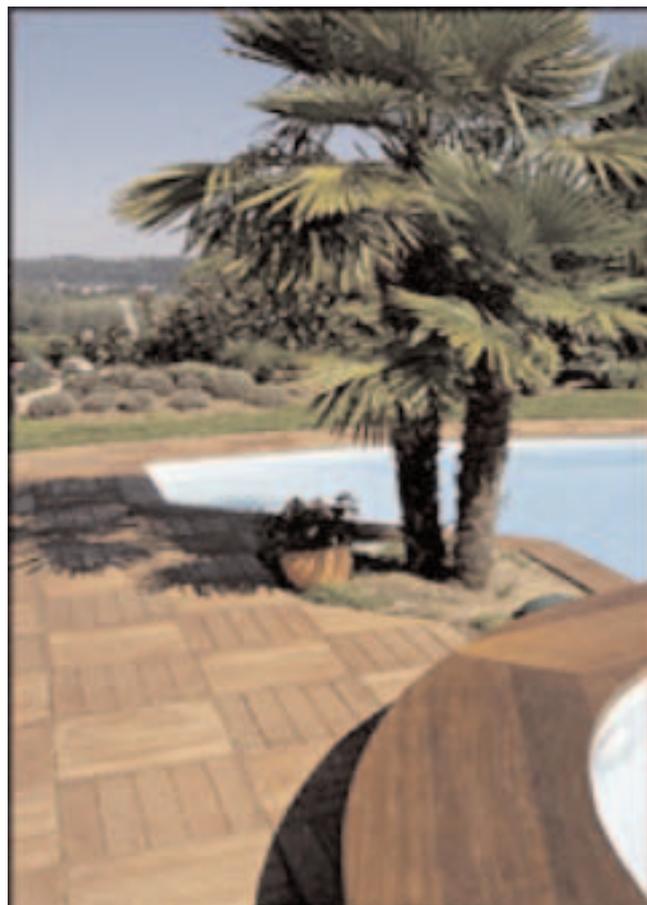
Promouvoir le métier et l'apprentissage

L'Unep Nord-Picardie, désormais présidée par Jocelyne Danjou qui a pris la suite de Gilbert Hublart, a participé au Salon des métiers et de la formation tout au long de la vie qui s'est tenu du 16 au 18 novembre à Lille Grand Palais. Ce rendez-vous a permis de présenter aux milliers de jeunes en classes de seconde, de troisième, ainsi qu'aux apprentis et stagiaires en formation continue, la palette des métiers du paysage. Cette action de promotion a été renforcée par la réalisation sur deux jours, avec le concours des CFA et apprentis de la région, d'un jardin identique à celui effectué lors des sélections régionales des Olympiades des métiers. Une exposition de photos permettait également de se rendre compte des étapes de l'avancement du chantier.

Enfin, c'est à l'occasion de ce salon des métiers et de la formation tout au long de la vie qu'a été lancée la charte régionale de qualité en apprentissage : elle a été signée le 17 novembre 2006 par Martine Filleul, vice-présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais en charge de l'apprentissage, Alain Vernède, directeur régional de l'agriculture et de la forêt du Nord-Pas-de-Calais, et Didier Leroux, président de l'Unep.



SIGNATURE DE LA CHARTE RÉGIONALE DE QUALITÉ EN APPRENTISSAGE



CARATERRA

03 20 99 16 04 72 25 13 77
 Aquitaine: 05 53 40 14 53
 Midi-Pyrénées: 05 77 53 02

www.caraterra.com

CARATERRA est un membre de l'Union des Entrepreneurs du Paysage



RÉGION Nord-Est



Délégation régionale Unep Nord-Est
Delphine Schirmer
Tél. : 03 89 62 80 80
E-mail : dschirmer@unep-fr.org



UNE DIZAINE D'ENTREPRENEURS ONT PARTICIPÉ AU PREMIER MODULE SUR LA CERTIFICATION DE SERVICES

Certification de services pour des entreprises de la région

Des professionnels du paysage de l'Unep Nord-Est, présidée par Philippe HERRISÉ, se sont engagés dans la démarche de certification de services Qualicert. Un premier module de sensibilisation et de formation a ainsi été mis en place les 20 et 21 juin 2006 au lycée agricole de Courcelle-Chaussy. Animée par un cabinet de consultants spécialiste dans l'accompagnement à cette démarche qualité, cette formation a réuni une dizaine d'entreprises désireuses d'inscrire la satisfaction du client au cœur de leur activité.



LA QUESTION DES ASSURANCES A RYTHMÉ CETTE RÉUNION DÉPARTEMENTALE

Réunion départementale dans la Meuse

À l'initiative de Joseph Slinkman, délégué départemental Unep de la Meuse, une rencontre rassemblant tous les adhérents du département s'est tenue le 8 septembre dernier au château du Tannois. Principalement axée sur le thème des assurances de l'entreprise du paysage, cette réunion a vu Dominique Blaise, expert dans ce domaine, partager son savoir auprès des entrepreneurs du paysage présents. Et parce que information et bonne humeur se conjuguent parfaitement en Unep Nord-Est, cette rencontre s'est terminée autour d'un repas très convivial.



RÉGION Bourgogne/Franche-Comté



Délégation régionale Unep Bourgogne/Franche-Comté
Claire Daumesnil
Tél. : 03 80 71 13 04
E-mail : cdaumesnil@unep-fr.org

L'UNEP BOURGOGNE/FRANCHE-COMTÉ A PRIS PART AU SALON EUROFOREST 2006



Présence accrue auprès des institutionnels

Au cours de ces derniers mois, l'Unep Bourgogne/Franche-Comté, présidée par Jacques Imberti, a manifesté sa volonté de représentation auprès des collectivités et des professionnels du paysage et du reboisement en participant à des salons tels que le Salon de l'immobilier et de l'habitat à Lons-le-Saunier dans le Jura, Euroforest à Saint-Bonnet-de-Joux en Saône-et-Loire (foire qui a regroupé quelque 39 000 visiteurs en trois jours) ou encore le salon Hormatec, à Lyon, en partenariat avec les entrepreneurs du paysage membres de l'Unep Rhône-Alpes/Auvergne.

Dans le même sens, une réunion vient de se tenir à Besançon, le 19 décembre dernier, où, en compagnie des représentants de la mairie et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), il a été largement question de développement durable, vu tout particulièrement sous l'angle de la valorisation des déchets verts. Ce même jour, des techniciens d'EDF-GDF sont venus informer les adhérents de la région sur les modalités relatives à la protection des réseaux souterrains et transmettre les Dict aux différents concessionnaires des réseaux PTT : lignes grandes distances, eau, assainissement, EDF-GDF.

Délégation régionale
Unep Rhône-Alpes/Auvergne
Lætitia Dumas
Tél. : 04 74 16 83 94
E-mail : ldumas@unep-fr.org

Actualité chargée pour les Savoyards

Le 14 septembre dernier à La-Roche-sur-Foron (74), l'Unep Rhône-Alpes/Auvergne avait placé la problématique des gazons de printemps au centre de sa réunion départementale. Les échanges ont essentiellement porté sur le choix des espèces, la maîtrise des graminées nouvelles, l'utilisation des phytostimulants mais aussi sur la question de la sensibilisation auprès des clients. Cette réunion a été aussi l'occasion d'accueillir un nouveau délégué départemental Unep en Haute-Savoie, Jean-Marie Martin, entrepreneur du paysage à Saxel, qui travaillera donc en binôme avec Laurent Nouillot.

Par ailleurs, bien que souvent évoquée, l'idée de réunir la Savoie et la Haute-Savoie à l'occasion d'une manifestation n'avait jamais été jusqu'alors concrétisée... Ce sera chose faite le vendredi 19 janvier 2007 lors d'une réunion commune à Alby-sur-Chéran. Et afin de prolonger cette rencontre et favoriser les échanges entre les professionnels du paysage de Savoie et Haute-Savoie, une sortie de ski est au programme le lendemain, samedi 20 janvier.

Hormatec 2006 : un succès pour l'Unep Rhône-Alpes/Auvergne

En tant que membre du comité de pilotage d'Hormatec, l'Unep Rhône-Alpes/Auvergne, présidée par Robert Guiserando, a pu s'investir pleinement dans l'organisation de ce salon toujours très apprécié des professionnels du paysage de la région. Un moment fort de cette édition pour la vie de la région fut la signature avec la Draf, le 26 septembre, de la convention de coopération régionale destinée à améliorer les échanges, encore trop restreints, entre les entreprises du paysage et les établissements de formation.

Et parce qu'aujourd'hui les entrepreneurs n'attendent pas seulement ce genre de manifestation pour pouvoir rencontrer des fournisseurs et découvrir de nouveaux produits, l'Unep Rhône-Alpes/Auvergne a fortement milité pour la mise en place de conférences en adéquation avec les problématiques actuelles de la profession.

Ainsi, les adhérents de la région ont pu s'informer sur la question du management dans la démarche de développement durable avec l'intervention de Christophe Gonthier (adhérent de l'Unep en Savoie) ou encore sur la question de la traçabilité et de la diversification des végétaux avec Jean-René Cholat (lui aussi adhérent de l'Unep en Savoie) et Daniel Soupe (adhérent de l'Unep dans l'Ain).

L'Unep Rhône-Alpes/Auvergne a eu plaisir à constater que nombre de ses membres avaient répondu présent à ce grand rendez-vous et à renseigner des entrepreneurs non adhérents désireux de mieux connaître les missions et services de l'union professionnelle qui fait de plus en plus parler d'elle !



LES ENTREPRENEURS DU PAYSAGE DE HAUTE-SAVOIE ONT APPRÉCIÉ CETTE JOURNÉE CONSACRÉE AUX GAZONS DE PRINTEMPS

LE STAND DE L'UNEP AU SALON HORMATEC A ACCUEILLI DE NOMBREUX VISITEURS PROFESSIONNELS



LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COOPÉRATION RÉGIONALE FORMATION





RÉGION Méditerranée



Délégation régionale Unep Méditerranée

Julie Carandell

Tél. : 04 42 96 14 47

E-mail : jcarandell@unep-fr.org



LA JOURNÉE CONSACRÉE À LA PIERRE RECONSTITUÉE
A ÉTÉ PLÉBISCITÉE PAR LES ADHÉRENTS
DE L'UNEP MÉDITERRANÉE

Les deux événements de la rentrée 2006

Deux manifestations importantes attendaient les adhérents de l'Unep Méditerranée en septembre : la journée « La pierre reconstituée et l'espace paysager » et le salon du paysage Puyricard-Les Jardins.

C'est dans un mas camarguais que les entreprises du paysage de la région ont pu effectuer un tour d'horizon aussi complet que possible sur la pierre reconstituée et son utilisation. Le système d'atelier a permis à chacun de participer activement et de pouvoir s'adresser à un technicien ou spécialiste : process de fabrication des différentes gammes présentées ; mortiers, joints et traitement ; logiciel de création ; travaux pratiques de pose... Une réalisation paysagère de Joseph Grimaldi (adhérent installé dans la Drôme) a parfaitement illustré l'art et la manière de marier harmonieusement la pierre reconstituée avec les végétaux et minéraux bruts. Le *toro* grillé, les chansons gitanes et la traditionnelle ferrade sont venus clore cette journée conviviale et studieuse.

Le dernier week-end du mois de septembre, le village de Puyricard s'est transformé en « Puyricard-Les Jardins », accueillant ainsi des horticulteurs et pépiniéristes, des artisans (décoration et aménagement de jardins) et des entrepreneurs jardiniers. L'Unep Méditerranée, entourée par deux entreprises adhérentes, a rencontré durant trois jours des particuliers, curieux ou amoureux de jardin, des personnes en orientation scolaire ou professionnelle dans le secteur du paysage et des professionnels passionnés par leur métier.

Aude : le département se développe et s'organise

Jusqu'à présent, aucune réunion départementale n'avait été organisée dans l'Aude, le nombre d'adhérents y étant insuffisamment élevé.

En 2006, la donne a changé puisque plusieurs entreprises du paysage audoises ont rejoint l'Unep. Une première réunion s'est donc rapidement tenue afin que chacun présente son entreprise, ses besoins, attentes et projets vis-à-vis de leur nouvelle organisation professionnelle.

La priorité a été donnée au renforcement du nombre d'adhérents dans le département et à la valorisation du métier et des entreprises du paysage auprès des particuliers et communes.

Enfin, au printemps 2007 sera organisée une journée technique reposant sur la visite d'un chantier en création et la rencontre de fournisseurs proposant des produits innovants. Toutes les entreprises du département y sont bien entendu invitées et attendues. Objectifs : accroître le nombre d'adhérents, nommer un délégué départemental et ainsi pouvoir mieux s'organiser pour promouvoir la profession. Avec la ferme intention que l'Aude devienne très vite, à l'instar de la Corse, un département important et dynamique.



LE STAND DE L'UNEP MÉDITERRANÉE
AU SALON PUYRICARD-LES JARDINS



Délégation régionale Unep Midi-Pyrénées
Aurore Vila
Tél. : 06 87 92 43 55
E-mail : avila@unep-fr.org

Session de formation sur la protection des végétaux

Une formation relative à la protection des végétaux a été coorganisée par l'Unep Midi-Pyrénées les 19 et 20 octobre derniers au CFPPA d'Auzeville. Cette formation est particulièrement utile à la préparation du dossier de renouvellement Dapa (diplôme d'applicateur produit antiparasitaire), obligatoire pour tous les applicateurs de produits phytosanitaires qui réalisent de la prestation de services.

Une quinzaine de participants de la région ont ainsi pu bénéficier de cette journée, intégralement prise en charge par le Fafsea pour les salariés, par Vivea pour les non-salariés.



UNE QUINZAINE D'ENTREPRENEURS DU PAYSAGE DE L'UNEP MIDI-PYRÉNÉES ONT BÉNÉFICIÉ DE CETTE FORMATION CONSACRÉE À LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Convention de partenariat Unep/préfecture/MSA contre le travail illégal dans les Hautes-Pyrénées

Serge Sanguinet, délégué départemental de l'Unep Midi-Pyrénées dans les Hautes-Pyrénées, a signé une convention départementale de partenariat avec la préfecture et la Mutualité sociale agricole afin de lutter contre le travail illégal selon plusieurs axes de travail.

Cette convention, adressée à l'ensemble des adhérents de Midi-Pyrénées ainsi qu'aux entreprises non adhérentes, fonctionne d'ores et déjà, un contrôle ayant notamment eu lieu dans le département depuis sa signature.

L'Unep Midi-Pyrénées entend aller encore plus loin dans la lutte contre le travail illégal : des démarches sont entreprises auprès du service régional de l'Itpepa afin de pouvoir étendre cette convention dans tous les départements de la région.



SERGE SANGUINET,
DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL
DE L'UNEP MIDI-PYRÉNÉES

L'Aveyron, hôte de la dernière réunion départementale de l'année

L'Unep Midi-Pyrénées, présidée par Dominique Blanvillain, organisait, le 5 octobre dernier, son ultime réunion départementale de l'année 2006 à Rodez (12).

Plusieurs intervenants étaient conviés à cette occasion afin de fournir services et informations aux adhérents de l'union régionale.

Le directeur de la chambre de commerce et d'industrie de l'Aveyron est ainsi venu présenter les offres de son organisme destinées aux entreprises ; l'Apécita a quant à elle détaillé les avantages de la convention nationale de partenariat signée avec l'Unep ; quant à l'entreprise Braley, spécialisée dans le compostage et le traitement des déchets verts, elle a présenté son activité et ses produits.



LE SERVICE ET L'INFORMATION ÉTAIENT AU CENTRE DE CETTE RÉUNION DÉPARTEMENTALE DE L'UNEP DANS L'AVEYRON



RÉGION Aquitaine

Délégation régionale Unep Aquitaine
Muriel Chimits
Tél. : 05 57 35 32 41
E-mail : mchimits@unep-fr.org



LE BINÔME VAINQUEUR REPRÉSENTERA LA RÉGION
À AMIENS POUR LA FINALE NATIONALE

Un site unique pour les Olympiades des métiers

Le conseil régional d'Aquitaine organisait pour la première fois en site unique les sélections régionales des Olympiades des métiers au parc des expositions de Bordeaux Lac les 14 et 15 décembre derniers.

Pour cette nouvelle édition, les Olympiades des métiers ont regroupé au total 273 candidats aquitains, issus des différents départements. Les professionnels du paysage de l'Unep Aquitaine se sont fortement mobilisés pour la bonne organisation du pôle jardinier paysagiste.

Les cinq binômes aquitains présélectionnés pour le métier ont concouru pendant douze heures, sur deux jours, sous le regard et les encouragements de très nombreux visiteurs. Les deux lauréats régionaux espèrent maintenant faire aussi bonne impression à Amiens, pour la finale nationale...



RÉGION Pays de la Loire/Poitou-Charentes

Délégation régionale Unep Pays de la Loire/Poitou-Charentes
Béatrice Moreau
Tél. : 02 40 16 36 47
E-mail : bmoreau@unep-fr.org



Le partenariat Unep/Vivea/Fafsea s'intensifie

Après la mise en place de la démarche de certification de services Qualicert à Angers, l'Unep Pays de la Loire/Poitou-Charentes s'est de nouveau associée aux fonds de formation salariés (Fafsea Pays de la Loire et Fafsea Poitou-Charentes) et non salariés (Vivea Ouest) pour un parcours de formation lié à la gestion de l'entreprise.

Deux formations au programme : « Comment gérer son temps efficacement ? », qui a eu lieu les 20 et 21 décembre derniers à Niort (Deux-Sèvres) où chacun est reparti avec des outils et méthodes d'optimisation de la gestion de son temps en identifiant ses priorités, en gérant l'imprévu et en sachant déléguer ; et une formation (troisième édition sur ce thème) liée à l'encadrement d'équipe : « Encadrer et manager une équipe » les 10 et 11 janvier 2007 à Angers (Maine-et-Loire).



LA PREMIÈRE SESSION
« ENCADRER ET MANAGER
UNE ÉQUIPE », À NANTES
EN JANVIER 2005,
A LANCÉ LE THÈME
DE LA GESTION D'ENTREPRISE
AUPRÈS
DES PROFESSIONNELS

Un pas de plus vers la formation

Le 11 juillet dernier, l'Unep Pays de la Loire/Poitou-Charentes signait la convention régionale de coopération avec la direction régionale de l'agriculture et de la forêt (Draf) des Pays de la Loire. Forte de ce partenariat reconnu auprès des acteurs de la formation, elle a immédiatement sollicité une rencontre pour approcher l'ensemble des établissements concernés.

Le 16 octobre, vingt-trois centres ont ainsi répondu présent et de nombreux thèmes ont été développés : recensement des présences de professionnels dans les établissements, stages en entreprise des formateurs, recrutement des jeunes, financement du Caces, Olympiades des métiers, Floralties 2009...

« *L'Unep régionale porte un réel intérêt à la formation de nos jeunes et cette rencontre créera sans aucun doute la dynamique tant espérée entre les établissements et les entreprises* », a conclu Christophe Janeau, président de l'union régionale.

La région Poitou-Charentes n'est bien entendu pas oubliée : après une rencontre très positive avec la Draf en septembre dernier, la signature de la convention de coopération, et donc la mise en place d'une rencontre avec les établissements, se profile à l'horizon 2007.



VINGT-TROIS ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ÉTAIENT PRÉSENTS AUPRÈS DE LA DRAF ET DES PROFESSIONNELS DE L'UNEP : UNE RENCONTRE PROMETTEUSE RICHE EN ÉCHANGES

Assemblée générale de Royan : la gestion de l'eau en question

Pas moins de 70 entreprises et 28 exposants étaient réunis sur le site Les Jardins du monde à Royan (Charente-Maritime) le 2 juin dernier. L'occasion de se retrouver, mais également de s'informer sur la gestion raisonnée de l'eau.

L'Unep Pays de la Loire/Poitou-Charentes comporte en effet des techniciens compétents, hommes de terrain, qui s'inquiètent des répercussions de la sécheresse sur leur activité.

L'intervention de la délégation interservices de l'eau a permis d'apporter un éclairage : le préfet de département est seul compétent pour édicter des mesures de limitation ou d'interdiction des usages de l'eau en cas de pénurie ou de menace de pénurie, d'où la présence nécessaire de professionnels dans les comités sécheresse départementaux.

Le service espaces verts de la ville de La Rochelle a ensuite présenté ses différentes méthodes pour maîtriser l'utilisation de l'eau, avec notamment l'utilisation de plantes résistantes en terrain sec, l'arrosage goutte-à-goutte, le paillage.

Les professionnels ont clôturé l'assemblée générale par une visite guidée du site. Mais la thématique annuelle de l'Unep « Entrepreneurs du paysage, acteurs du développement durable » ne s'arrête pas là puisque la dernière assemblée générale régionale du 8 décembre dernier à l'hippodrome de Laval (Mayenne) a permis d'appréhender « l'image, facteur de développement durable », ou comment valoriser auprès de la clientèle les gestes de l'entreprise liés au développement durable.



UNE JOURNÉE ENSOLEILLÉE POUR DES ÉCHANGES DE QUALITÉ

DOSSIER

C'est en terre champenoise que le 42^e Congrès de l'Unep s'est enraciné les 12 et 13 octobre derniers à Reims sur le thème du développement durable. Une région, s'il en est, qui prouve la richesse de notre terre et la nécessité absolue de la préserver et de l'utiliser intelligemment. Une terre qui, depuis toujours, a su allier développement et durabilité. Une terre qui, comme la profession d'entrepreneur du paysage, sait combiner les traditions aux dernières innovations techniques. Une terre de travail, enfin, mais où la convivialité, à l'image de ce Congrès, n'est pas un vain mot. Retour sur ces deux jours de travail, de rencontre, d'échange, de partage et de fête...

42^e Congrès de l'Unep

Plus de 400 professionnels du paysage réunis pour le développement durable

Le développement durable n'est pas seulement un concept. C'est et cela doit être une réalité au quotidien pour les entreprises du paysage. Il en va en effet de leur croissance et de leur pérennité. C'est la raison pour laquelle l'Unep l'a placé au cœur de son 42^e Congrès national. Rencontres-débats, ateliers et forums techniques ont tous traité, chacun dans son domaine, de cette thématique sous trois angles : social, économique – avec des sujets tels que l'épargne salariale, l'insertion et la qualification ou encore la sécurité en entreprise – et environnemental, à travers des exposés sur l'utilisation de l'eau au jardin ou sur la technique des toitures-terrasses. Et, en point d'orgue, c'est Jean-Marie Pelt, éminent botaniste écologiste,

fondateur de l'Institut européen d'écologie, qui est venu apporter, aux centaines de professionnels du paysage présents, toute sa science et son vécu sur le sujet lors d'une intervention de très haut rang (voir page 26). Il a ainsi permis à une assistance médusée de mesurer l'urgence de l'action tant le pronostic des années à venir est sombre et d'appréhender le long chemin que la profession doit encore parcourir. C'est pourquoi ce thème, qui a créé cette année une véritable dynamique au sein de l'Union, sera également au programme de l'année 2007. Ainsi, ce Congrès de Reims et cette thématique ouvrent un cycle important de travail sur le développement durable pour lequel, ensemble, la profession veut et doit agir.

Entrepreneurs du paysage, acteurs du développement durable

L'Union nationale des entrepreneurs du paysage, qui représente plus de 13 200 entreprises du secteur employant près de 70 000 personnes, a jugé primordial de travailler sur le thème du développement durable, car, comme le rappelle Didier Leroux, président de l'Unep, « *il est souvent vidé de sens alors qu'il est au cœur de nos métiers* ». Force est de constater, en effet, qu'en qualité d'aménageurs des espaces urbains, périurbains et ruraux, tant publics que privés, les entreprises du paysage participent pleinement à la prise de conscience de la nécessité de protéger notre Terre. Et au-delà des mots, les entrepreneurs du paysage intègrent

concrètement les trois axes fondamentaux du développement durable. L'axe environnemental tout d'abord qui paraît le plus évident. En effet, il fait partie de la nature propre de la profession. Planter un arbre, cette formidable usine à oxygène, c'est en soi un acte de développement durable. En effet, en plantant des végétaux, en aménageant un parc, en créant ou en entretenant un jardin, les entreprises du paysage travaillent dans le temps. Contrairement à un bâtiment qui une fois livré commence à se dégrader, un jardin, un parc ou un espace paysager, une fois terminé, entame son développement pour s'embellir de plus en plus au fil des années. L'axe social ensuite, sur lequel les entrepreneurs du paysage sont très actifs. Source d'emploi avec 9 000 emplois créés en solde net ces trois dernières années, le secteur est très attentif à la formation et à l'insertion. Il offre des emplois qualifiants, évolutifs et

pérennes à des jeunes d'horizons divers. Sur le plan économique, enfin, l'activité des entreprises du paysage a un impact réel et reconnu sur les politiques d'urbanisation et d'aménagement du territoire qui leur permet d'influer tant sur la dépollution par le développement d'immeubles végétalisés, que sur la productivité et les conditions de travail avec l'effet déstressant des plantes qui conduit à la diminution de l'absentéisme. Chacun est conscient du rôle que jouent les parcs, les squares, les aires de jeux et les jardins dans la création de lien social. Ce sont des lieux de rencontres, de dialogues et de socialisation qui participent à l'équilibre du mieux-vivre souhaité par les utilisateurs. Enfin, l'influence des espaces verts sur l'amélioration du cadre de vie, l'attraction touristique et le développement économique n'est plus à démontrer. De par sa nature même, la profession sait donc, plus que d'autres, que la terre est vivante, qu'elle est riche,



qu'elle est féconde. « *Mais nous savons aussi, précise Didier Leroux, que cette terre, berceau de nos racines, peut devenir stérile.* » Respect, amour, volonté, sciences, connaissances, prise de conscience, voilà quelques préceptes pour agir ensemble pour le développement durable. ●



Interview

Philippe Herrisé, président de l'Unep Nord-Est qui a accueilli le 42^e Congrès national de l'Union à Reims.

« Des larmes d'enthousiasme »

Le Bulletin : *En qualité de président du comité d'organisation, quel est votre bilan de ce 42^e Congrès de l'Unep ?*

Philippe Herrisé : Je suis ravi et fier. Ce congrès était un pari ; il devait aussi être un plaisir. Pari de se retrouver encore plus nombreux que les autres éditions. Plaisir de se réunir pour partager ensemble ces deux belles journées. Ces deux objectifs ont été atteints : le nombre de participants et d'exposants a progressé de près de 20 % et, le moins que l'on puisse dire, c'est que le plaisir et la satisfaction étaient au rendez-vous. Notre enquête postcongrès montre ainsi que le Congrès de Reims a été apprécié à plus de 96 % !

Le Bulletin : *Qu'est-ce qui, selon vous, a fait le succès de ce Congrès ?*

Philippe Herrisé : Je tiens d'abord à préciser que ce Congrès est le fruit d'un travail de longue haleine et de toute une équipe : plus d'un an de préparation, de réflexion, d'ajustements. Ensuite, nous avons misé énormément sur la qualité des temps de travail et d'informations proposés cette année. Le fait de multiplier les ateliers, forums techniques et rencontres-débats, tous d'un contenu informatif très riche, a énormément plu aux congressistes. Beaucoup sont repartis avec des idées, des méthodes et des techniques nouvelles et efficaces pour leur entreprise. Et que

dire de notre grand témoin qui a su faire lever toute une salle ? J'ai même aperçu des larmes d'enthousiasme dans les yeux de certains congressistes ! ●

Rendez-vous à Tours les 5 et 6 octobre prochains

Le 43^e Congrès de l'Unep se tiendra les 5 et 6 octobre 2007 au centre des congrès Vinci de Tours. Le comité d'organisation, piloté par Nicolas Bourdin en tant que président de l'Unep Centre-Limousin, travaille d'ores et déjà intensément afin d'organiser un congrès riche et intense, au cours duquel aura notamment lieu l'élection du nouveau président de l'Union.



La matinée thématique « Entrepreneurs du paysage, acteurs du développement durable » du 42^e Congrès de l'Unep a accueilli un grand monsieur. C'est en effet Jean-Marie Pelt, botaniste écologiste de renom, professeur de physiologie végétale et fondateur de l'Institut européen d'écologie, qui, dans une salle comble, est venu apporter son éclairage sur la problématique environnementale pour laquelle la profession a un rôle à jouer. Morceaux choisis.

Intervention de Jean-Marie Pelt : un auditoire bouleversé

« Il est impératif de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires »

LES ENTREPRENEURS
DU PAYSAGE
DOIVENT VEILLER,
SELON JEAN-MARIE PELT,
À AUGMENTER
LA PART DU VÉGÉTAL
TOUT EN DIMINUANT
L'USAGE DES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES



Pour Jean-Marie Pelt, les entreprises du paysage ont une mission primordiale à accomplir : « *Faire de la Terre un jardin où l'homme vit en harmonie avec la nature.* » Ce grand homme considère l'idée du développement durable comme « *le rêve d'un monde qui s'humanise, où les relations humaines sont plus chaleureuses, où la solidarité entre les générations est réelle et amène naturellement les hommes à préserver les ressources naturelles.* »

Le développement durable, c'est l'idée qu'il faut satisfaire à nos besoins, avec modération, pour que les générations

futures puissent aussi satisfaire à leurs besoins. Cela implique une solidarité entre les générations, ce qui est une idée nouvelle dans nos sociétés. Cela implique aussi de s'opposer à la règle actuelle du toujours plus de compétitivité, de parts de marché, de consommation.

De l'importance du végétal

Les entreprises du paysage ont leur rôle à jouer, ce sont les « médecins du stress » car le jardin est un lieu de détente et de retour aux sources, pour notre société. Mais, pour jouer réelle-

ment et pleinement leur rôle, les entrepreneurs du paysage doivent prendre la mesure de l'importance de deux facteurs primordiaux : le végétal et les phytosanitaires. Le végétal doit être fortement et judicieusement présent dans les aménagements en utilisant une palette la plus large possible, de manière à participer à l'indispensable biodiversité que l'on est en train de perdre. Il faut par ailleurs remettre la beauté au cœur des aménagements, et ne pas céder aux modes telles que celle de la minéralisation des places par exemple, que l'on observe depuis quelques années. Utiliser du végétal pour ses capacités de dépollution aussi, en créant des zones de phytorestauration ou phytoremédiation pour la dépollution des sols ou l'épuration des eaux usées et en cherchant à élargir la gamme des végétaux utilisés.

Diminuer l'emploi des produits phytosanitaires

Enfin, l'enseignement des dernières années met en évidence les effets catastrophiques des phytosanitaires sur l'environnement. Pas seulement des matières actives qui seules sont évaluées malheureusement, mais aussi des

adjuvants utilisés dans les produits finaux commercialisés qui peuvent « booster » l'effet négatif des produits (exemple du Roundup). Les entreprises du paysage, comme tous les utilisateurs doivent améliorer leurs pratiques en la matière et diminuer leur emploi. Aujourd'hui, des études montrent que les molécules de pesticides ont un effet féminisant et on en observe les conséquences dans la nature :

- dans un lac de Floride, on a observé que les alligators ne se reproduisent plus, c'est surtout les mâles qui sont touchés avec une perte de désir sur le plan sexuel ;
- des mâles de certaines espèces de goélands n'ont plus aucune fertilité ;
- chez les hommes, les pesticides seraient responsables d'une augmentation de 1 % par an de la stérilité masculine et d'une baisse de 1 % par an du taux de spermatozoïdes.

Il est impératif de diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires. C'est possible ! Les Danois ont diminué leur consommation de 50 % en dix ans ! En France, on a peur du lobbying des agriculteurs. Pourtant, ce sont eux les plus touchés !

À la maternité de Montpellier, on a observé, l'année dernière, vingt-sept cas de malformations génitales des nouveau-nés masculins, tous fils de viticulteurs.

Jean-Marie Pelt conclut en citant John Stuart Mill, considéré avec Adams Smith comme le père du libéralisme. Pour lui, le rôle de l'économie, c'est de satisfaire aux besoins des humains et il considérerait que viendrait un jour où « *ces besoins seront satisfaits et qu'il faudra alors orienter les activités humaines vers plus de spiritualisme* ».



POUR JEAN-MARIE PELT, LES ENTREPRENEURS DU PAYSAGE SONT LES « MÉDECINS DU STRESS »



LES PROFESSIONNELS DU PAYSAGE ONT ÉTÉ « SAISIS » PAR LES PROPOS DE JEAN-MARIE PELT



Devenez Ingénieur du Paysage

Formation professionnelle par alternance - Durée : 3 ans

- **Apprentissage** : si vous avez un BTS Aménagement paysager ou horticole ou tout autre BTS ou DUT et moins de 26 ans
- **Formation continue** : si vous avez un BTS ou DUT et 5 années d'expérience professionnelle

Pour tout renseignement ou pour vous inscrire, contactez-nous :

ITIAPE - Domaine d'Engrain - 28, rue Victor Hugo - 59810 Lesquin - Tél. : 03 20 62 29 92

www.itiape.fr

ITIAPE - Domaine d'Engrain - 28, rue Victor Hugo - 59810 Lesquin - Tél. : 03 20 62 29 92

ITIAPE - 88, chemin des Maures - 06600 Antibes - Tél. : 04 92 91 30 00





La grande fête des professionnels du paysage



Moment privilégié de rencontre et d'échange entre confrères, de collecte d'informations précieuses pour les entreprises, de sensibilisation aux dernières innovations techniques du secteur et de prise de conscience du grand enjeu de la

profession pour les années à venir qu'est le développement durable, le Congrès de l'Unep est aussi le grand rendez-vous annuel où chacun participe pleinement à la vie de l'Union dans une ambiance détendue. La preuve en images... ●





**Les grands chiffres
du 42^e Congrès
de l'Unep**

- 800 participants sur 2 jours
- 43 exposants
- 6 ateliers et forums techniques
- 4 rencontres-débats
- 1 assemblée générale
- 1 grand témoin





La venue de Renaud Dutreil, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, à Reims à l'occasion du 42^e Congrès de l'Unep, lui aura certainement permis de mieux connaître les 13 200 entreprises du paysage (dont 78 % ont moins de six salariés), de mieux appréhender les problématiques de la profession, de mieux cerner ses spécificités. Car si les entrepreneurs du paysage puisent naturellement force et vitalité dans le terreau du monde agricole, ils ne sont pas agriculteurs : leurs sociétés sont avant tout des entreprises de service, inscrites au registre du commerce et relevant des bénéficiaires industriels et commerciaux. Didier Leroux, président de l'Unep, a donc fait part au ministre des PME des certitudes et convictions qui animent, qui motivent et qui font vivre les entrepreneurs du paysage. Morceaux choisis...

Besoins et doléances de l'ensemble de la profession adressés par Didier Leroux à Renaud Dutreil

« Faire en sorte que les chefs d'entreprise aient encore envie d'entreprendre »



Sur les appels d'offres et les marchés publics

« Les chefs d'entreprise que vous avez devant vous ce matin sont conscients que la plus grande richesse de leur entreprise est leurs salariés. Il faut donc que nous ayons un métier attractif pour que les jeunes rejoignent nos entreprises et évolutif pour pouvoir leur donner des perspectives. [...] Et si nous voulons mettre en place une politique de rémunération dynamique pour nos salariés, cela passe par une politique de prix qui doit être prise en compte par les donneurs d'ordre qui doivent aussi jouer leur rôle en ne faisant pas uniquement appel au moins-disant dans les appels d'offres. Sans prix juste, nous ne pourrions donner à nos salariés de justes salaires ! [...] Globalement, les effets d'annonce concernant ce code n'ont pas été suivis d'effet. Et si l'allotissement tout comme la

réduction de paiement à 45 jours sont une bonne chose, les contraintes et les procédures sont telles que les belles avancées qui en théorie fonctionnent parfaitement se dissolvent dans la dure réalité de la vie quotidienne d'une PME. [...] Monsieur le ministre, donnez aux effets d'annonce des effets concrets en permettant aux PME d'avoir réellement accès aux marchés en rendant les procédures plus simples. Il n'est pas trop tard, les circulaires d'application ne sont pas encore sorties.

Surtout, Monsieur le ministre, le nouveau code des marchés publics restreint l'ouverture aux variantes. C'est une grave erreur, si je peux me permettre. Vous vous privez ainsi de l'intelligence du savoir-faire et de la grande expérience des entreprises qui peuvent proposer des variantes à la solution de base, plus innovantes, plus performantes, plus

économiques, sachant que de toute façon nous devons toujours répondre à la solution de base. Tout jardinier que nous sommes, Monsieur le ministre, les professionnels du paysage ne sont pas dénués de génie. Alors, pourquoi s'en priver ?

Le dernier point concernant le code des marchés publics est la nécessité de la prise en compte du climat. [...] Il devient inhumain de travailler après 12 h en été et nous n'avons pas forcément la possibilité de décaler nos horaires en travail de nuit ou à l'aube pour des raisons de nuisances sonores. Même commencer les chantiers à 6 heures du matin est parfois impossible. Dans ces conditions, il nous reste cinq heures de travail [...]. Nous nous retrouvons confrontés à un double dilemme : soit respecter les délais du marché et faire travailler ses équipes dans des conditions insupportables, soit être humain et respectueux de son personnel et se voir appliquer des pénalités de retard dont le montant est souvent exorbitant.

De la nécessité des aménagements paysagers

[...] Il est impératif que les pouvoirs publics, État et collectivités locales, continuent d'investir dans les aménagements paysagers. Aujourd'hui, seulement 30 % des commandes publiques proviennent des donneurs d'ordres publics. Ce n'est pas suffisant. Par ces investissements, les pouvoirs publics créeront encore plus d'emplois, de lien social, de bien-être. La population y est sensible. [...] De plus, ces investissements de faible coût pour les parcs, jardins et espaces verts, générateurs d'équilibre, d'harmonie, de santé mentale et physique, évitent bien des coûts exorbitants dus aux mauvaises conditions de vie de nos citoyens et aux dérives que cela entraîne. Et puis, nous le savons, plus l'aménagement des lieux publics est soigné, plus les particuliers ont tendance à investir dans leur jardin pour en faire une véritable pièce à vivre.

Les entreprises de services à la personne

La politique du gouvernement concernant l'emploi et l'impulsion donnée aux



RENAUD DUTREIL, MINISTRE DES PME, ET DIDIER LEROUX, PRÉSIDENT DE L'UNEP

entreprises de service à la personne est une réalité que nous acceptons même si cela vient perturber le marché sur les petits travaux de jardinage qui comptent parmi les prestations réalisables dans le cadre de ces entreprises agréées. Nous l'acceptons mais à deux conditions. Que cela passe par une cohérence entre les salariés au niveau social et que les avantages fiscaux soient les mêmes quelle que soit la prestation.

Le projet de convention collective spécifique pour les entreprises de service à la personne nous inquiète beaucoup. Pourquoi un salarié qui ferait des petits travaux de jardinage dans une entreprise agréée de service à la personne aurait une convention collective différente de celle d'un salarié d'une entreprise de paysage qui exécute les mêmes tâches ? Ils font le même métier. Ils doivent donc dépendre de la même convention collective. Il en va de l'égalité de traitement qui est un principe fondamental du code du travail. Il en va aussi de l'identité et de l'unité d'une profession.

Pourquoi avons-nous aussi un plafond de dégrèvement fiscal sur les petits travaux de jardinage plus bas que sur les autres activités couvertes par le service à la personne ? Pourquoi 1 500 euros alors que les autres prestations sont plafonnées à 12 000 euros ? Quelle en est la justification ?

Nous demandons donc au gouvernement équité fiscale et respect de la pré-

pondérance d'activité pour ce qui est des conventions collectives.

Le temps de déplacement des salariés

Nous demandons également au gouvernement, Monsieur le ministre, d'être traités de la même manière que les entreprises du régime général. La loi de programmation pour la cohésion sociale du 18 janvier 2005 prévoit que le temps de déplacement d'un salarié pour se rendre de son domicile au lieu d'exécution de son contrat de travail ne constitue pas un temps de travail effectif. Ainsi, les entreprises du régime général peuvent appliquer ces dispositions alors que les entreprises du paysage, qui dépendent sur ce point des dispositions agricoles, ne le peuvent pas. Nous sommes donc aujourd'hui pénalisés. [...]

Les jobs d'été

Monsieur le ministre, nous avons une suggestion qui pourrait répondre en partie au déséquilibre que la France connaît au niveau de l'orientation des jeunes qui continuent à préférer des voies saturées aux voies offrant des emplois. Les jobs d'été prennent une importance non négligeable. [...] Pour les jeunes, l'intérêt est évident et connu de tous. Pour les entreprises, il n'en est pas de même : ce sont des jeunes qu'il faut prendre en charge, suivre et for-



« SANS PRIX JUSTE, NOUS NE POURRONS DONNER À NOS SALARIÉS DE JUSTES SALAIRES », A RAPPELÉ LE PRÉSIDENT DE L'UNEP



Didier Leroux a demandé à Renaud Dutreil « de faire en sorte que les chefs d'entreprise aient encore envie d'entreprendre »

mer pour une très courte durée sans compter que, naturellement, ils sont loin d'être aussi efficaces que des ouvriers salariés, le tout pour un salaire chargé sans abattement. Pourquoi ne pourrait-on pas créer le statut « job d'été » limité dans la durée (par exemple la moitié des congés) uniquement destiné aux lycéens et étudiants prouvant qu'ils continuent leurs études après ce job et exonéré de charges sociales (puisque les étudiants cotisent déjà dès leurs 20 ans durant l'année scolaire ou sont pris en charge par leurs parents s'ils sont plus jeunes), exonéré d'Assédis (ils n'iront pas s'inscrire à l'ANPE puisqu'ils continuent leurs études) et exonéré de prévoyance (ils ne bénéficieront pas de maintien de salaire s'ils sont absents pendant leur contrat) ? [...]

L'apprentissage

Concernant la formation des jeunes en apprentissage, il faudrait adapter leur rythme au rythme de l'entreprise pour que

l'apprentissage de ces jeunes soit effectif et qu'ils ne se retrouvent pas en décalage. En effet, comment bien apprendre un métier quand, en plein milieu d'un chantier, le jeune est obligé de s'arrêter parce que son temps de travail est dépassé ? C'est aussi pour cela, Monsieur le ministre, que nous formulons des réserves sur l'apprentissage à 14 ans. [...]

Les charges et les lourdeurs administratives

Vous savez, la vie d'un chef d'entreprise est de plus en plus difficile, compliquée, risquée. J'ai connaissance, de plus en plus, et cela m'inquiète, de chefs d'entreprise qui cèdent leur entreprise alors qu'ils sont encore dans la pleine force de l'âge.

Il est nécessaire, Monsieur le ministre, de conserver la vivacité du tissu économique des petites entreprises qui représentent en France, nous ne le disons jamais assez, plus de 90 % des entreprises. Pour cela, il faudrait mettre en place une réelle différenciation entre les tailles d'entreprises, simplifier et favoriser la reprise des entreprises par les salariés en termes de fiscalité et formalités, pousser les banques à aider sans mettre de conditions trop lourdes, et surtout, Monsieur le ministre, faire en sorte que les règles du jeu en termes de formalités et réglementations ne changent pas tous les ans ou presque.

Il faudrait réellement faire en sorte que les chefs d'entreprise aient encore envie d'entreprendre, de créer, d'innover, de développer et qu'ils ne soient pas asphyxiés de lourdeurs et réglementations [...]. ●



RENAUD DUTREIL, MINISTRE DES PME

« Vous pouvez compter sur moi »

Renaud Dutreil n'a pas été insensible aux demandes de la profession et a assuré qu'en qualité de ministre des PME, les entrepreneurs du paysage pouvaient compter sur lui pour que, au sein du gouvernement, il défende la liberté d'entreprendre, le goût de l'innovation, la volonté de développer qui font toute la richesse des entreprises du paysage et de l'économie française. Au-delà, c'est un message plein d'encouragements qu'est venu adresser Renaud Dutreil. Un message suivi rapidement de premiers effets puisque l'Unep est désormais associée à la réforme du projet de loi sur l'urbanisme commercial que Renaud Dutreil vient d'initier. Ainsi, lors de la réunion d'installation de ce groupe de travail le 25 octobre dernier, Marc Geoffroy, membre du bureau national de l'Unep, a ardemment défendu le principe d'intégration paysagère des zones commerciales afin notamment de renforcer les coopérations entre périphéries et centre-ville.

Dossier à suivre...

Pierre reconstituée cherche Cadres de Verdure



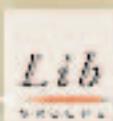
LES COLLECTIONS DE LIB INDUSTRIES

Le plus large gamme d'éléments
en pierre reconstituée, développée
depuis 1988 par le Groupe Lib.

Retrouvez sous les marques CASTEL,
DOMANA, LAPORTE, RIVAGES
et ATRIUM des centaines de références pour
créer ou aménager : allées, terrasses, bassins
et piscines, jardinières, balustrades, murets,
bordures et tous décors extérieurs.

Parmi les nouveautés, les dalles CASTEL
grands formats "Paysages", les Calades,
le coloris "pierre bleue"...

Demandez nos nouveaux catalogues gratuits
en retournant ce coupon
ou sur notre site internet.



Votre partenaire minéral

Recevez gratuitement les catalogues "SOLS QUE J'AIME" et ATRIUM,
en retournant ce coupon à:
Lib Industries - ZI St Césaire 30900 Nîmes ou contacter: contact@groupelib.com

Nom Prénom

Raison Sociale

Adresse

Code postal Ville

www.groupelib.com



ZOOM SUR

Véritable opportunité pour augmenter la surface des espaces verts en ville, la végétalisation des toitures offre de nouvelles possibilités de créer des emprises vertes, là où le regard n'avait pas l'habitude de se porter. Et les toitures végétalisées présentent en plus de réels intérêts pour l'amélioration de l'environnement urbain. Le Bulletin de l'Unep a fait le point sur cette technique, de mieux en mieux maîtrisée par les entreprises du paysage.

Une technique très développement durable

Les toitures végétalisées ont le vent en poupe

VÉGÉTALISATION INTENSIVE

Depuis les années 1960 et 1970, les terrasses jardins bénéficient d'un réel intérêt de la part du public. Mais les techniques utilisées au départ souffraient d'un manque évident de performances : les aménagements réalisés étaient souvent trop lourds pour les structures porteuses. La généralisation du concept de végétalisation extensive, dans les années 1980 et 1990, a permis un développement important des toitures-terrasses à l'étranger, notamment en Allemagne, avec 15 millions de mètres carrés aménagés en 2005 (soit 1 m² sur 6!), en Suisse, aux Pays-Bas, en Belgique, en Autriche, en Hongrie, en Espagne, au Canada, au Japon et aux États-Unis. En France, sur cette même période, le développement restait timide. Une combinaison de facteurs viennent expliquer ce retard : faible perception des avantages techniques de ces aménagements, absence d'incitations finan-

cières ou réglementaires et conscience environnementale encore trop peu développée.

Allier esthétique et qualité de l'air en ville

Depuis l'an 2000, la situation évolue. Nos concitoyens ont pris conscience des enjeux écologiques. Les effets de serre, les changements climatiques, le risque croissant de canicule et d'inondations ou encore la pollution et l'assèchement de l'air des villes sont devenus des facteurs de prise de conscience de l'intérêt des toitures-terrasses. Mais ce ne sont pas les seuls. Des aspects urbanistiques ont aussi apporté leur contribution : difficulté de la gestion urbaine des eaux de pluie, besoin d'intégration des bâtiments dans le paysage et volonté de s'opposer à la minéralisation de l'espace urbain. À cela se sont ajoutées la





HANOVRE : VÉGÉTALISATION EXTENSIVE



SEDUM

démarche de haute qualité environnementale des bâtiments (HQE®) et des incitations politiques au niveau des plans locaux d'urbanisme (PLU) et du plan national Santé Environnement (PNSE). Ainsi, l'aménagement de toitures-terrasses s'est fortement développé sur les toits des logements, bâtiments publics, garages, centres commerciaux, bureaux et hôpitaux, etc.

Maîtriser les aspects techniques pour des aménagements de qualité

Aujourd'hui, il existe plusieurs modes de mise en œuvre : par semis de fragments de plantes ou de semences, par plantation de micro-mottes ou par pose d'éléments pré-cultivés (plaques, rouleaux, bacs). Le choix est dépendant de l'entretien que le maître d'ouvrage est dis-

posé à consacrer ou non à l'installation du tapis végétal ; ce dernier nécessitant d'être continu afin de limiter les risques de contamination. Les végétaux à planter doivent répondre à des caractéristiques qui seront de véritables clés de la réussite de l'aménagement : résistance à la sécheresse, aptitude à couvrir le sol, résistance au gel, résistance à l'excès d'eau, capacité d'autorégénération et bien sûr un aspect décoratif intéressant. Le choix de plantes adaptées au climat et à l'exposition est, lui aussi, bien évidemment primordial. Dans ces gammes de végétaux, on pourra utiliser des plantes succulentes (type sedum), des plantes vivaces et bulbeuses (type œillet ou iris), des graminées (fétuques...) ou des petits ligneux (lavandes...). Par ailleurs, il est important de mettre en place un système d'étanchéité adapté (avec une couche antiracines) et perfor-

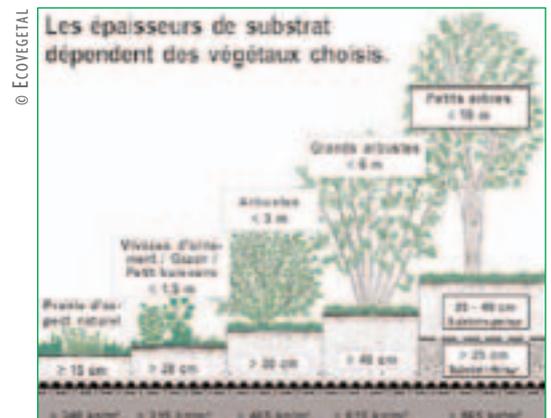
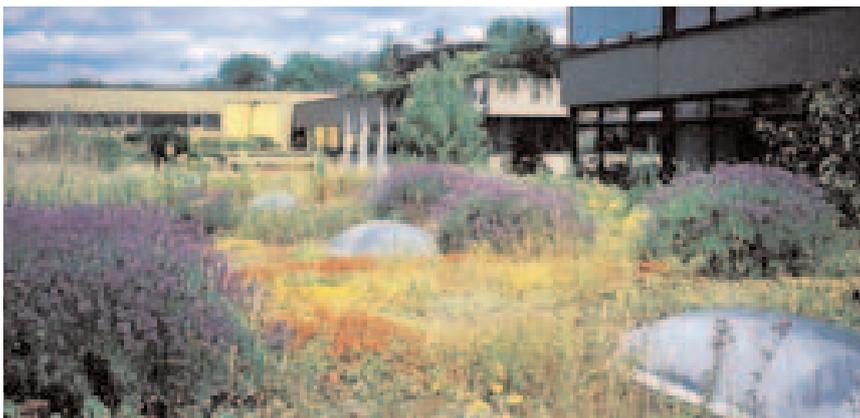
mant selon les règles de l'art établies sur ce sujet. Ces aménagements résistent bien au temps. Leur entretien dépend du type de végétalisation implanté. Pour une végétalisation extensive, il peut être très restreint mais n'en demeure pas moins obligatoire et il faut compter, en fonction des végétaux, de une à quatre visites par an.

Lorsque les techniques d'aménagement et d'entretien sont bien maîtrisées, les toitures végétalisées présentent de véritables atouts en termes d'esthétique, de gestion des eaux pluviales, d'isolation thermique et acoustique ainsi que d'amélioration de la qualité de l'air. Avec de telles caractéristiques « développement durable », nul doute que le marché des toitures végétalisées va connaître, en France, un véritable « boom » dans les années à venir. ●

Végétalisation extensive	Végétalisation semi-intensive	Végétalisation intensive
Hanovre	Lavendenheide	
Faible entretien	Entretien périodique	Entretien régulier
Arrosage pas nécessaire	Arrosage périodique	Arrosage régulier
Végétalisation de mousse sédums aux graminées	Végétalisation des graminées aux arbustes	Du gazon aux arbustes et arbres
Hauteur du système : de 60 à 200 mm	Hauteur du système : de 100 à 250 mm	Hauteur du système : de 150 à 1 000 mm
Poids : de 50 à 150 kg/m ²	Poids : de 150 à 200 kg/m ²	Poids : de 150 à 1 500 kg/m ²
Une protection écologique, la plante remplace le gravier sur la toiture	Une végétalisation avec un entretien plus régulier	Un jardin très entretenu pour toiture plate accessible

Source : Ecovégétal

LAVENDENHEIDE : VÉGÉTALISATION SEMI-INTENSIVE





VIE DE LA PROFESSION

Après une médaille d'or obtenue lors de la finale internationale des Olympiades des métiers à Helsinki l'an dernier, les jardiniers paysagistes français remplissent cette année pour la 39^e édition. Âgés de 18 à 22 ans, ces « jeunes pousses » du paysagisme, issus de CFA et lycées agricoles, concourent dans leurs régions respectives afin de décrocher leur billet pour la finale nationale.

39^{es} Olympiades des métiers : c'est parti !

Coup d'envoi des sélections régionales, catégorie jardiniers paysagistes

LA SÉLECTION RÉGIONALE MIDI-PYRÉNÉES
S'EST TENUE AU ZÉNITH DE TOULOUSE



Depuis leur création en 1950, les Olympiades des métiers permettent aux meilleurs apprentis et aux jeunes professionnels les plus doués du monde entier de mesurer leurs savoir-faire dans plus de quarante métiers, sous le signe des valeurs olympiques. Une seule condition pour concourir : avoir moins de 23 ans l'année de la compétition.

Ces « jeux olympiques » modernes ont pris une ampleur considérable en cinquante ans, passant de quelques dizaines à plusieurs centaines de candidats officiels, emmenés par trente-sept pays à travers le monde.

De véritables « jeux olympiques » des métiers

En France, le Comité français des Olympiades des métiers (Cofom) a pour mission d'organiser les sélections régionales et nationale et de préparer l'équipe de France à la finale internationale. L'Unep, quant à elle, a été mandatée comme expert ressource pour coordonner le pôle paysage. Introduite en 1999, la discipline jardinier paysagiste a ainsi permis aux jeunes pousses de l'équipe de France de briller l'an dernier : ils sont repartis avec la médaille d'or lors de la finale mondiale à Helsinki.



LES CONCURRENTS DOIVENT METTRE EN SCÈNE UN DÉCOR VÉGÉTAL ET MINÉRAL

Deux jours pour réaliser un jardin de 25 m²

Être jardinier paysagiste, c'est mettre en scène un décor végétal et minéral en jouant sur les formes, les couleurs, les floraisons... Cela nécessite de maîtriser les techniques de végétalisation (plantation, tuteurage), le placage de gazon et la maçonnerie (dallage, murets...).

Dans un secteur qui recrute près de 5 000 personnes par an (solde net), participer aux Olympiades constitue un sésame important.

Du CAP au BTS aménagement paysager, ce sont des centaines de jeunes élèves de CFA et de LEP qui s'affrontent, depuis le mois de septembre, au cours des présélections régionales.

Tous vont tenter de réaliser LE jardin d'exception et de se qualifier pour la finale nationale, qui se tiendra à Amiens, du 28 mars au 1^{er} avril 2007.

Elle permettra de sélectionner l'équipe de France qui défendra les couleurs du pays à Shizuoka au Japon du 15 au 18 novembre 2007. ●

Le concours « Un des meilleurs ouvriers de France » sur les rails

Dans le prolongement logique des Olympiades des métiers, l'Unep a pris, en 2006, la présidence de la classe Art des jardins du concours d'un des meilleurs ouvriers de France. Ce concours est donc complémentaire puisqu'il s'adresse, cette fois, aux personnes ayant au minimum 23 ans.

« Les Olympiades des métiers sont une formidable vitrine des métiers du paysage auprès des jeunes. Avec le concours d'un des meilleurs ouvriers de France, l'Unep entend valoriser les métiers du paysage, non plus seulement auprès des jeunes, mais auprès de l'ensemble des salariés du secteur », précise Didier Leroux, président de l'Unep.

Les épreuves éliminatoires de sélection se sont tenues les 17 et 18 novembre derniers au lycée du Fresne à Angers et comportaient une épreuve de reconnaissance de végétaux, une épreuve orale sur la création et l'entretien des jardins, un sujet de scène de jardin semi-imposé et enfin, la réalisation complète de la scène de jardin sur la base des plans réalisés la veille. Les lauréats s'affronteront lors des épreuves finales à Lyon en novembre 2007.



UN CANDIDAT AU TITRE DE « MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE » DANS LA CATÉGORIE ART DES JARDINS

publicité



Signe du dynamisme de l'ensemble de la profession et de son souci des questions liées à l'emploi et la formation dans le secteur, les trophées des Ailes de l'entreprise individuelle ont récompensé, pour la première fois depuis leur création, deux entreprises du paysage membres de l'Unep.

Deux entrepreneurs du paysage récompensés par les 12^{es} trophées des Ailes de l'entreprise individuelle

La profession une nouvelle fois couverte d'or

C'est à l'occasion des 28^{es} Journées nationales des centres de gestion agréés (CGA) et des petites entreprises que Renaud Dutreil, ministre des Petites et Moyennes Entreprises, a officiellement remis, le 28 septembre dernier à Nice, les 12^{es} trophées des Ailes de l'entreprise individuelle. Ce prestigieux concours national a mis à l'honneur vingt-deux entrepreneurs d'exception, dont deux adhérents de l'Unep, tous deux membres de l'union régionale Rhône-Alpes/Auvergne, dans la catégorie emploi et formation. Michel Moulin, dirigeant de l'entreprise AS'P63, a ainsi été récompensé du titre suprême, l'Aile

d'or ; le jury ayant été sensible à la gestion saine de cette entreprise qui emploie de plus en plus de salariés chaque année et qui s'est inscrite dans la démarche de certification de services Qualicert.

Son confrère Franck Osépien (Osépien Entreprise) a quant à lui pris la deuxième place, synonyme d'Aile d'argent.

Aile d'or – Emploi et formation Michel Moulin

Michel Moulin est entrepreneur du paysage à Marat, en Auvergne. Il a créé son entreprise en 2000 avec son épouse, conjointe salariée à temps partiel depuis octobre 2005. Il emploie dix personnes et recrute chaque année de nouveaux ouvriers qualifiés pour faire face à l'accroissement de son activité. Il investit et s'investit également énormément dans la formation initiale des jeunes : deux à quatre apprentis sont ainsi accueillis tous les ans et le plus souvent embauchés à l'issue de leur formation.

Afin de renforcer les compétences de ses collaborateurs, Michel Moulin élabore actuellement un plan de formation pour l'ensemble de son équipe

dans le cadre de la démarche de certification de services Qualicert qu'il a choisi de mener avec d'autres entreprises adhérentes de l'Unep Rhône-Alpes/Auvergne.

Aile d'argent – Emploi et formation Franck Osépien

Installé à Genay, dans le Rhône, Franck Osépien dirige une entreprise artisanale florissante, spécialisée dans l'entretien des parcs et jardins. Plusieurs fois distinguée (notamment par le Dôme d'or du Cedage de Lyon), l'entreprise Osépien emploie treize personnes et a formé une vingtaine de jeunes en alternance. Précisons que la plupart des apprentis sont issus des maisons familiales rurales dont la devise est « Réussir autrement » ! Huit d'entre eux ont été recrutés en CDI, dix en CDD. Aujourd'hui, six jeunes travaillent toujours dans l'entreprise, dont deux en qualité de chefs d'équipe.

Conciliant de manière exemplaire l'efficacité économique et la participation à l'effort d'insertion professionnelle des jeunes, Franck Osépien est un véritable entrepreneur citoyen. ●

LA REMISE OFFICIELLE DES AILES DE L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE



Quand vous misez sur le paysage,



tout le monde gagne.

Quand vous investissez dans la création et l'entretien d'espaces paysagers, vous misez sur un projet porteur pour l'ensemble de la population.

Aménagement et entretien des parcs et jardins, aires de jeux, terrains de sport, entrées de ville, autres de réalisations qui améliorent le cadre de vie, créent du lien social et apportent du bien-être. Faire que c'est un investissement dans le temps, faites confiance aux entrepreneurs du paysage pour mettre en valeur et assurer le bon développement de vos aménagements paysagers.



SIGNATAIRE
DU MANIFESTE
POUR LES PAYSAGES



Val'Hor, l'interprofession de la filière horticole qui réunit plus de 50 000 entreprises et représente 150 000 emplois en France, a lancé, depuis cet automne, une grande campagne de communication destinée à renouveler l'image des végétaux d'ornement auprès du grand public. Objectif principal des professionnels du secteur : faire (re)découvrir le rôle de révélateurs d'émotions joué par les végétaux dans notre vie quotidienne. Cette grande première pour la filière horticole française s'appuie sur la nouvelle signature de l'interprofession Val'Hor : « Arbres, plantes et fleurs. Les émotions de votre vie. »

« Arbres, plantes et fleurs. Les émotions de Le végétal renouvelle

publicité

Pépinières BURTE

*Votre partenaire végétal
La qualité de vos chantiers
L'intégralité de vos besoins
en végétaux*

**Consultez-nous
Devis sur demande**

**Domaine de Cornay
45590 St Cyr-en-Val**

Tél. : 02 38 69 77 60

Fax : 02 38 63 48 15

pepinieres-burte@wanadoo.fr

Puissante, cette campagne de communication a débuté fin septembre dans les magazines et décline de façon très créative douze scènes rappelant le rôle des végétaux dans notre vie quotidienne. Les arbres, les plantes et les fleurs permettent en effet d'exprimer notre personnalité et de partager beauté et harmonie avec notre entourage. C'est donc une stratégie globale et entièrement nouvelle de communication qui a été élaborée ces derniers mois afin de dynamiser l'image des végétaux auprès des consommateurs. C'est, en d'autres termes, ce qu'explique Jean-Michel Laperche, l'actuel président de Val'Hor, lorsqu'il évoque cette campagne presse : « *Nous voulons mettre l'accent sur un fait : les végétaux sont les compagnons de tous les instants de notre vie, ils permettent de partager nos émotions avec notre entourage et nous procurent du bien-être.* »

Force est de constater que la toute nouvelle campagne publicitaire de l'interprofession traduit parfaitement cette vision du végétal.

Les émotions au cœur de la campagne

La campagne décline, en douze visuels, des instants de la vie où les végétaux tiennent un rôle essentiel. Chaque annonce (voir les trois exemples ci-joint) est composée d'une photo originale et créative mettant en scène des végétaux, d'une accroche incrustée dans un bloc texte en forme de feuille, ainsi que de la signature : « Arbres, plantes et fleurs. Les émotions de votre vie. » Ancrées dans la réalité du quotidien, ces annonces presse traduisent ainsi avec esthétique, poésie et tendresse le formidable rôle émotionnel joué par les arbres, les plantes et les fleurs dans notre vie de tous les jours.



La nouvelle signature de l'interprofession Val'Hor « ArbresPlantesFleurs, les professionnels du végétal » traduit bien cette volonté commune de l'ensemble des professionnels de la production horticole, du commerce horticole et des pépinières, ainsi que des entrepreneurs du paysage.



TROIS DES VISUELS DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION DE L'INTERPROFESSION VAL'HOR, SIGNÉE « ARBRES PLANTES FLEURS, LES ÉMOTIONS DE VOTRE VIE »

« votre vie » son image auprès du grand public

Une première phase de campagne ambitieuse

La première phase de la campagne cible plus particulièrement les 25-64 ans, les plus susceptibles de développer leur consommation de végétaux.

De septembre à décembre, ils ont eu l'occasion de découvrir successivement les douze annonces dans vingt-trois titres de la presse magazine grand public française (voir encadré ci-contre) : féminins, news, santé/bien-être, magazines TV, people, art de vivre, design. Ce sont ainsi plus de quarante insertions qui sont intervenues dans le courant du dernier trimestre 2006, générant près de 115 millions de contacts sur la cible des 25-64 ans (soit un taux de couverture remar-

quable de 85,7 %). Nul doute donc, pour Didier Leroux, président de l'Unep et président de la commission communication de Val'Hor, que cette campagne de com-

munication « redonnera leur place aux végétaux d'ornement et les replacera très vite au centre de la vie quotidienne des Français ».

Supports presse choisis pour la campagne Val'Hor

Grand public

Paris Match
Femme actuelle
Version Femina
Gala
Voici
TV magazine
Télé 7 jours
Télé 2 semaines

Avantages

Bien dans ma vie
Santé magazine

Féminins haut de gamme

Psychologies
Elle

News

Télérama
L'Express

Art de vivre

Elle à table
Elle décoration
Maison Côté Ouest
Maison Côté Sud
Art et Décoration
Design
AD
Idéat



CFPPA

Cité des sciences vertes - BP
72647
31326 Castanet Tolosan
TÉL : 05 61 00 30 70
cfppa.toulouse@educagri.fr
www.epl.toulouse-auzeville.educa-

Formations aux métiers du paysage

- ◆ **Licence Professionnelle** Droit et Gestion
- ◆ **Brevet Professionnel** Jardins Espaces Verts
- ◆ **Brevet Professionnel** Travaux Paysagers
- ◆ **Brevet de Technicien Supérieur**
 - i Aménagements paysagers
- ◆ **Certificat de Spécialisation**
 - i Constructions paysagères
 - i Collaborateur du concepteur paysagiste
 - i Technico-commercial
 - i Technicien conseil en gestion des entreprises
- ◆ **Stages courts sur demande**
- ◆ **Validation des Acquis de l'Expérience**



Donnez des solutions à vos idées.

Pour vous, POINT.P réunit tous
les matériaux et les services
nécessaires à votre métier :



- Les dernières tendances de la décoration du jardin
- Tous les produits de mise en œuvre et de finition
- L'outillage et le matériel adaptés à votre métier
- Les conseils de spécialistes des projets professionnels
- Des espaces expo pour aider vos clients à choisir en situation*
- Des solutions techniques innovantes
- Le catalogue "Aménagements extérieurs"

*Cours de construction gratuits



SAINT-GOBAIN
CONSTRUCTION MATÉRIEL

www.pointp.fr



POINT.P

Matériaux de Construction

LA RÉPONSE PROFESSIONNELLE